

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 25 mai 1990
Vol. 24 n° 21- 24 pages

Contrats d'orge à livraison garantie...

à lire en page 17

Le Canada a violé les droits...

à lire en page 18

Le Franco-Jeunesse

pages 11 à 14

SOMMAIRE

25/5

• Edmonton

Les personnes âgées veulent être consultées et écoutées

par JACQUES BEAUPRÉ

Pendant trois jours, environ 150 aînés de l'Alberta ont discuté de leur condition de logement. Au terme de ces discussions, l'un des principaux points qui est ressorti est que pour que soient satisfaits leurs besoins, il faut d'abord qu'ils se fassent entendre.

Ces personnes âgées participaient à la Conférence nationale sur l'habitation, section Alberta qui a été organisée conjointement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le ministère des Affaires municipales et la Société d'hypothèques et de logement de l'Alberta.

Le principale conclusion de la conférence est que les logements et institutions construits pour les personnes âgées sont rarement adaptés à leurs besoins.

Les gens de l'Âge d'or réclament des logements qui satisfassent leur désir et leur besoin d'indépendance. Quatre-vingt-neuf pour cent des Albertains de l'Âge d'or ne vont jamais dans des institutions, mais les gouvernements dépensent des millions de dollars dans celles-ci, a fait remarquer un des conférenciers invités. Pendant ce temps, plusieurs services à domicile simples et peu coûteux ne sont pas suffisamment disponibles. Les participants à la conférence ont élaboré en tout 59 demandes et recommandations.

Les gens de l'Âge d'or veulent avoir des maisons un peu plus grandes, à deux chambres à coucher et qui puissent être modifiées au fur et à mesure de l'évolution de leur condition physique. Cela veut dire, par exemple que les maisons doivent être accessibles en chaise roulante ou encore prévoir l'installation d'une rampe près des toilettes et du bain.

Les aînés veulent aussi une plus grande disponibilité des services à domicile comme le déblaiement de la neige, les popottes roulantes, les soins à domicile. Plusieurs ont insisté sur le besoin d'avoir quelqu'un pour effectuer de petits travaux d'entretien.

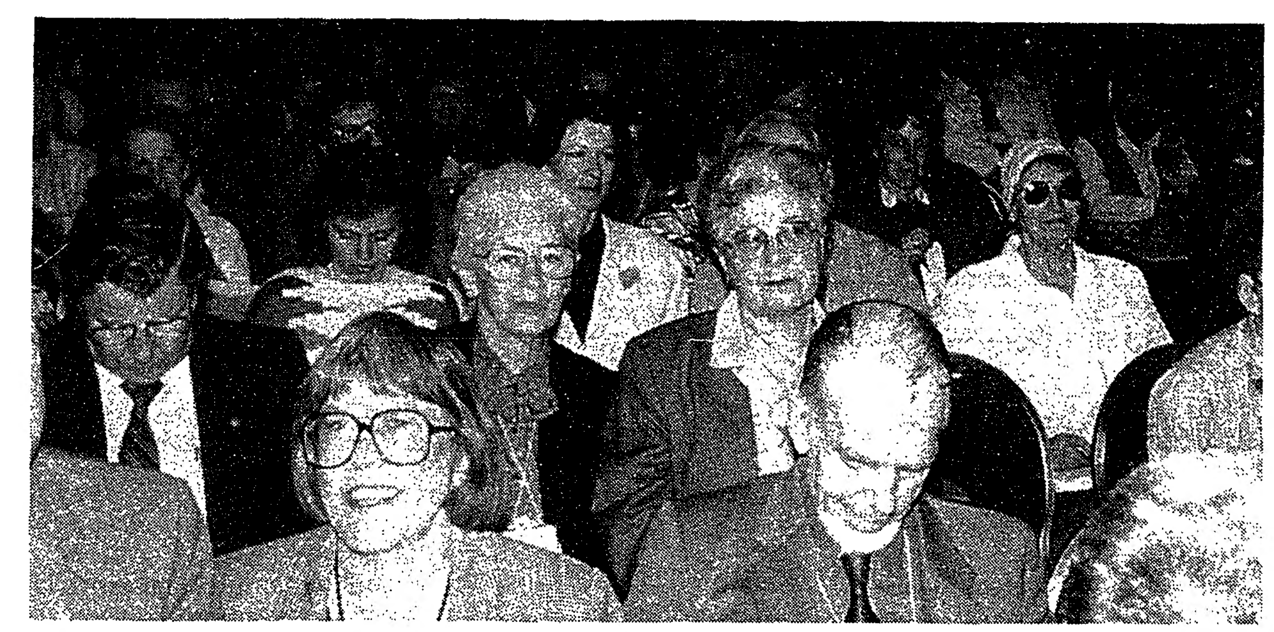
Tout cela permettra aux personnes âgées de vivre plus longtemps chez elles et donc d'éviter les déménagements qui sont souvent une expérience traumatisante.

Quant aux institutions, que ce soit des résidences ou des centres d'accueil, il faut, ont dit les participants à la conférence, que les personnes âgées soient plus consultées pour que celles-ci soient mieux adaptées à leurs goûts et à leurs besoins. Cela peut signifier par exemple plus de salles d'activités et le droit d'avoir un animal domestique. Le chien ou le chat est souvent un ami de longue date.

Dans un centre d'accueil (Nursing home) dit Mme Églande Mercier, de l'exécutif provisoire de la Fédération des aînés francophones de l'Alberta «on a déjà un pied dans la tombe, il faut plus de lieux de convalescence» et la possibilité de retourner chez-soi après les traitements. Il faut, dit-elle «encourager les aînés à exercer leur indépendance en demeurant dans leur logis aussi longtemps qu'elles le peuvent». La présidente de la Fédération, Mme Agathe St-Pierre croit pour sa part que dans les manoirs, il faut «plus de possibilités d'avoir des loisirs». Pour les francophones, dit-elle c'est encore plus difficile. Elle donne comme exemple l'absence d'un Centre culturel francophone à Edmonton.

Mais, pour que tous ces changements se produisent, il faut que les constructeurs de maison et le monde médical soient plus attentifs aux demandes. La présidente de la conférence, Mme Helen Fischer-Morrisson, une activiste de longue date des intérêts des personnes âgées, dit que les aînés ont assez attendus. Il est temps, croit-elle de mettre en pratique les recommandations des personnes âgées pour mieux satisfaire leurs besoins en logement.

La conférence a d'ailleurs demandé la tenue d'une nouvelle rencontre en 1992 ou 1993 pour évaluer les changements mis en place par le gouvernements et les autres intervenants.



C'est en grand nombre que les personnes âgées de l'Alberta sont venues se renseigner et échanger sur les questions de logement. Dans la deuxième rangée on reconnaît Mme Agathe St-Pierre (à g.) et Mme Églande Mercier, toutes deux de l'exécutif de la Fédération des aînés francophones de l'Alberta.

(Photo Jacques Beaupré)

Les grands champions



Même si le nombre d'inscription a été moins grand que voulu, le premier tournoi Golf Par Excellence a été un succès à tous les points de vue et tous s'entendaient sur la nécessité d'en faire un événement annuel. Le tournoi a fait plus d'un heureux. Les profits de plus de 6 000 $ serviront à aménager l'espace culturel du Centre Marie-Anne-Gaboury. Bien sûr il fallait des gagnants, une «tâche» qui est revenue à Kent Oliver, Paul Picard, Gilles Cadrin et Diane Fortier-Christie qui reçoivent leur trophée des mains du président du tournoi, Denis Lord.

(Photo Jacques Beaupré)

Au national...

• Ottawa

Le jugement Bugnet/Mahé fait ses premiers heureux

A.P.F. - Le fameux jugement de la Cour suprême dans l'affaire Mahé qui reconnaît aux minorités francophones le droit de gérer et de contrôler leurs écoles, a fait ses premiers heureux. Dorénavant en Ontario, le nombre de conseillers scolaires francophones sera au moins proportionnel au nombre d'élèves francophones.

Les Franco-Ontariens contestaient devant les tribunaux la Loi 125 qui basait la représentation des deux communautés linguistiques sur le recensement scolaire, plutôt que sur le nombre d'élèves. Le problème avec cette loi, c'est que les francophones non recensés étaient automatiquement considérés comme des anglophones. Résultat, dans certains coins de la province, les conseillers francophones se sont retrouvés en minorité au sein de leur conseil scolaire, alors qu'ils auraient dû être aussi nombreux que les conseillers anglophones, sinon majoritaires.

Le jugement émis par la Cour suprême de l'Ontario en conformité avec l'entente hors cour conclue avec le gouvernement provincial reprend les termes employés par la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé. Le nombre de conseillers scolaires francophones sera donc proportionnel au nombre d'élèves francophones, peu importe la structure de gestion en place. Le minimum de trois conseillers fixé dans la Loi 125 demeure pour le moment.

Pour ce qui est de la Loi 75 qui traite de la gestion scolaire, les Franco-Ontariens souhaitent tout simplement s'en débarrasser. Cette loi qui a été adoptée en 1986 dans le but d'amender la Loi scolaire provinciale n'accorde pas un pouvoir de gestion aussi complet que ce que propose la Cour suprême dans le jugement Mahé. Ainsi, les conseillers Franco-Ontariens qui siègent au sein d'un conseil scolaire anglophone n'ont pas le pouvoir d'adopter un budget et de prendre des décisions exclusives sur les dépenses pour l'instruction. Selon la Cour suprême, la minorité représentée au sein d'un conseil scolaire de la majorité devrait avoir ce pouvoir exclusif, tout comme elle devrait avoir un pouvoir sur le recrutement et l'affectation du personnel, les programmes scolaires et ainsi de suite.

La directrice générale de l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario, Ginette Gratton, ne voit pas comment le gouvernement ontarien pourra amender la Loi 75 pour la rendre constitutionnelle en fonction du jugement Mahé. «Je ne vois pas comment à l'intérieur des structures existantes, on pourrait donner plein pouvoir de gestion» dit Mme Gratton qui dit s'appuyer sur des avis juridiques. «Selon les avocats, ça ne peut pas se faire autrement que dans des structures autonomes».

• Jugement Mahé

Il y a encore loin de la coupe aux lèvres

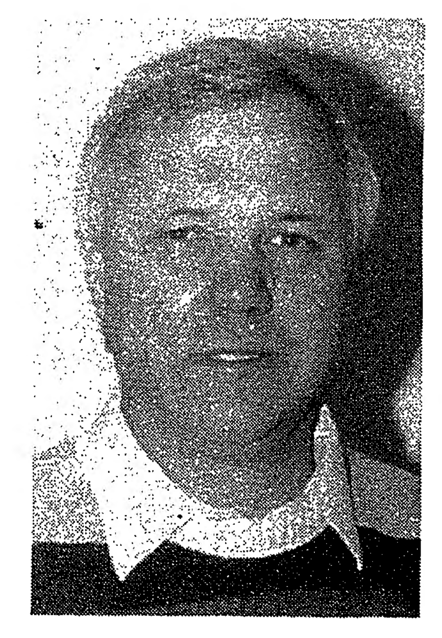
A.P.F. - Si on est unanime à dire que le jugement de la Cour suprême Canada dans l'affaire Mahé demeure une victoire juridique pour la francophonie canadienne, il est trop tôt pour conclure que la lutte des parents pour une éducation de qualité en langue française est terminée pour autant.

C'est le constat général qui se dégage du premier colloque sur la décision Mahé, organisé par le Programme de contestation judiciaire et le Programme français de Common Law de l'université d'Ottawa.

Le président de la Commission nationale des parents francophones (C.N.P.F.), Raymond Poirier, a déclaré à la centaine de personnes réunies pour étudier les incidences de ce jugement historique, que le jugement a inquiété son organisme dès sa parution à cause de son interprétation. «Les luttes dans les tranchées, dans chaque village, dans chaque communauté, sont loin d'être terminées», estime M. Poirier.

Le professeur Pierre Foucher de l'école de Droit de l'université de Moncton croit pour sa part que le jugement Mahé et les jugements qui suivront vont créer une sorte de momentum autour de la question de l'éducation. L'environnement constitutionnel, lire la ratification ou non de l'entente du lac Meech d'ici le 23 juin, pourrait cependant avoir des répercussions chez les francophones. Selon M. Foucher, si Meech ne passe pas, il y aura un désengagement partiel du Québec pour les affaires canadiennes, au détriment des francophones hors Québec.

La Fédération des francophones hors Québec est de son côté «très inquiète de la réaction des gouvernements vis-à-vis le jugement et convaincue que la rédaction de l'article 23 de la Charte pose des embûches inutiles et dangereuses au développement des communautés francophones». La fameuse clause du «là où le nombre le justifie» contenue dans l'article 23 «nous



Raymond Poirier

a amené à une situation où il existe un droit que si les francophones sont en mesure de démontrer qu'ils sont en nombre suffisant». Selon le président Guy Matte, le droit à des commissions scolaires indépendantes n'est pas explicitement reconnu dans le jugement, et est relié au nombre d'élèves. Pour beaucoup de communautés dit la F.F.H.Q., le jugement Mahé augure une nouvelle série de procès pour déterminer dans chaque cas quel est le nombre d'élèves justifiant une gestion scolaire pleine et entière de la part des francophones.

L'impact du jugement Mahé varie selon les provinces. En Saskatchewan dit l'avocat Roger Lepage de Régina, la décision Mahé «a eu un effet très néfaste». Puisqu'on était pour avoir plus que le minimum, dit-il, on craint maintenant avoir beaucoup moins». On sait que la Saskatchewan a décidé de mettre sur la glace son projet de gestion scolaire pour les Fransaskois, qui devait entrer en vigueur en septembre prochain. Officiellement, Régina a agi de la sorte à cause de problèmes légaux et constitutionnels. La province a toutefois promis que le projet de loi permettant aux Fransaskois de gérer leurs écoles serait réintroduit à l'Assemblée législative le printemps prochain.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la question du «là où le nombre le justifie» pose un sérieux problème, surtout que le gouvernement a déjà accordé deux écoles portatives et deux professeurs en octobre 1989 pour... huit élèves! Il faut dire qu'à cette époque, le gouvernement s'attendait à une trentaine d'inscriptions. On compte 1 500 francophones sur une population totale de 56 000. Selon Me Lepage, la décision Mahé accorde trop de pouvoirs au gouvernement provincial ou territorial pour déterminer le mécanisme de gestion scolaire, et le nombre d'élèves qui le justifie.

Au Manitoba où les francophones se préparent à rencontrer le gouvernement pour négocier les modalités de la mise en oeuvre de la gestion scolaire, la vie suit son cours. «Tous les conseils scolaires continuent à agir comme par le passé. On continue à mélanger les élèves partout comme s'il n'y avait pas eu de jugement Mahé» déplore l'avocat Laurent Roy de Winnipeg. Il croit qu'il est temps que «les pédagogues et les sociologues prennent le flambeau» et démontrent que le système scolaire actuel nuit autant aux francophones qu'aux anglophones. Il croit enfin qu'il serait naïf de penser que les Franco-Manitobains pourront gérer leurs écoles avant les prochaines élections provinciales.

• Ottawa

Le Programme de contestation judiciaire est renouvelé pour une période de cinq ans

A.P.F. - Le gouvernement fédéral a décidé de renouveler pour une autre période de cinq ans le Programme de contestation judiciaire. On ne sait toutefois pas encore quel organisme aura la responsabilité de gérer le programme.

L'annonce de cette décision prévisible du gouvernement fédéral a été faite la veille de la tenue d'un important colloque portant sur les incidences de la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé, organisé par le Programme français de Common Law de l'université d'Ottawa.

Cette annonce a aussi coïncidé avec le dépôt à la Chambre des communes de la réponse du gouvernement fédéral au premier rapport du Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapés sur le Programme de contestation judiciaire. Ce comité avait recommandé en décembre 1989 que le Programme de contestation judiciaire soit reconduit jusqu'à l'an 2000.

Selon la directrice du Programme de contestation judiciaire, Kathleen Ruff, le mandat reste inchangé et on continuera à financer des causes portant sur les droits linguistiques et les droits à l'égalité. Sur les 13.75 millions $ alloués par le gouvernement, environ 10 millions $ seront consacrés au financement des causes. Le reste servira à payer les frais administratifs du programme.

Mis sur pied en 1978, le Programme de contestation judiciaire avait pour but à cette époque d'aider les minorités de langue officielle à clarifier devant les tribunaux leurs droits linguistiques. Il fut élargi une première fois en 1982 pour permettre de financer des causes portant sur un plus vaste éventail de droits linguistiques. Il fut élargi de nouveau en 1985 pour permettre des contestations en vertu de l'article 15 de la Charte portant sur les droits à l'égalité. Le programme sert à appuyer financièrement le dépôt de causes-types susceptibles de clarifier des dispositions constitutionnelles en matière des droits linguistiques et des droits à l'égalité.

À ce jour, le Programme a financé 150 causes, dont 50 portaient sur les droits linguistiques et 100 sur les droits à l'égalité. Il est administré depuis 1985 par le Conseil canadien de Développement social (C.C.D.S.).

Le montant de 35 000 $ accordé aux groupes par le Programme pour défrayer le financement des causes devant chacun des trois niveaux de juridiction (première instance, Cour d'appel et Cour suprême) reste inchangé. Les critères de financement seront toutefois plus souples, puisqu'on pourra dorénavant financer des interventions dans une cause. Le gouvernement accepte aussi de financer la préparation d'une cause, jusqu'à concurrence de 5 000 $. Cette somme sera toutefois déductible du montant maximum de 35 000 $ accordé pour financer le litige. Dans ces deux derniers cas, le gouvernement ne fait que reconnaître une pratique qui était déjà répandue.

Des organismes comme l'Association canadienne-française de l'Ontario ont critiqué la façon dont le Programme de contestation judiciaire était

(suite en page 3)

À la 3...

• Edmonton

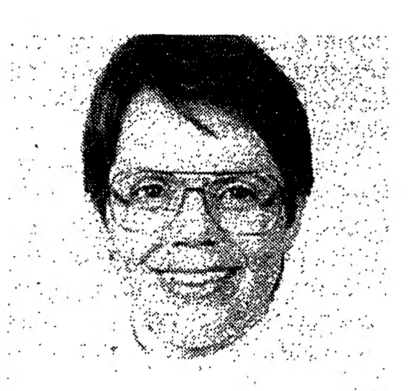
Gestion scolaire: Les parents veulent plus de consultation

par JACQUES BEAUPRÉ

La consultation du ministère de l'Éducation sur la gestion de l'éducation française va trop vite. «On ne peut pas dire que c'est vraiment une consultation de la population ni même des intervenants. C'est plutôt une tournée d'information» dit Jean-Claude Giguère, directeur du secteur éducation à l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.).

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (F.P.F.A.) partage ce sentiment et refuse de se contenter du présent processus de consultation. Le directeur général de la Fédération, Yvan Beaubien rappelle que le ministre s'était engagé à bien faire son travail (to do it right). Cela, à son avis ne poura se faire que si la consultation est bien faite.

Depuis trois semaines, le sous-ministre de l'Éducation, Reno Bosetti et plusieurs hauts fonctionnaires ont parcouru la province pour recueillir les réactions de parents, d'administrateurs et de commissaires au projet du ministère.



Viviane Beaudoin



Jean-Claude Giguère

Dans ces consultations disent les critiques, le ministère de l'Éducation laisse souvent trop peu de temps aux parents pour étudier son projet sur l'éducation française, ce qui fait que souvent les parents n'ont pas le temps de consulter leurs membres. Dans au moins un cas, les représentants des parents d'une région, celle de Legal n'ont eu que cinq minutes pour étudier le document du ministère et donner leurs réactions.

«Les gens, poursuit Jean-Claude Giguère n'avaient pas assez de temps pour réfléchir. Les gens n'avaient pas le temps de répondre à ces questions. Je pense que ce sont des questions qui demandent qu'on y pense beaucoup plus et qu'on discute ensemble».

L'A.C.F.A., la F.P.F.A. et l'Association Georges et Julia Bugnet ont tous demandé au ministre de créer un comité plus large où seraient représentés les principaux intéressés et qui aurait le temps de bien étudier la question. Jusqu'à présent, le ministre n'a pas répondu à cette offre.

La présidente de la Fédération des parents, Viviane Beaudoin vient d'envoyer une lettre au ministre pour insister sur l'importance de créer un tel comité. La Fédération dit que sans comité ad hoc (task force) les parents francophones «risquent d'aboutir avec un système de gestion qui nous donnera le "pouvoir de donner notre opinion"».

Au bureau du ministre, la porte-parole Bonnie Neill s'est contentée de répéter que cette tournée était terminée et que le rapport serait soumis au ministre aux environs du 20 mai. Il est cependant faux, dit-elle de dire que le comité a refusé de créer le comité demandé par les francophones. Ce comité pourrait joujours être créé après le dépôt du projet de loi.

Le bureau du ministre a par ailleurs refusé de confirmer ou de nier les rumeurs à l'effet que le projet de loi serait déposé d'ici un mois. Si c'est le cas, il n'y aurait plus de temps pour continuer la consultation. Mme Neill se contente de dire que le ministre continue de vouloir «prendre le temps nécessaire pour bien faire ce qu'il a à faire».

Mais, pour les francophones il y a déjà un manque de temps puisque l'A.C.F.A. et la F.P.F.A. ont dû présenter leur point de vue avant même de connaître les résultats de leur tournée provinciale de consultation parce que le rapport des consultants pourrait être prêt seulement après le dépôt du projet de loi.

«Si le but de l'exercice (la consultation du ministère) était de les aider à mettre un peu de chair sur le squelette avant de déposer le projet de loi, ils ont peut-être eu quelques réponses ou les réponses qu'ils voulaient avoir» poursuit Jean-Claude Giguère. Il refuse toutefois de spéculer sur les intentions du ministre Jim Dinning.

Selon Paul Dubé, de l'Association Georges et Julia Bugnet qui avait aussi proposé la création d'un comité de mise en oeuvre de la gestion scolaire, «on s'est vite rendu compte que le gouvernement voulait un contrôle absolu là dessus».

• Edmonton

L'A.T.A. appui les francophones

par JACQUES BEAUPRÉ
en collaboration avec A.P.F.

L'Alberta Teacher's Association (A.T.A.) a décidé d'appuyer «le droit de la minorité de langue officielle à gérer ses propres écoles». Lors de sa rencontre, des 23 et 24 avril, le Comité exécutif de l'A.T.A. a aussi décidé «d'implorer le ministre de l'Éducation à légiférer en la matière» de façon «à permettre la gérance et la gestion d'un système éducatif en français par la minorité». Les enseignants demandent aussi de participer à la rédaction de la loi et des règlements qui régiront le système éducatif franco-albertain.

La Fédération des parents de l'Alberta est très satisfaite de la décision de l'Association des enseignants de l'Alberta.

«C'est une position qui nous est très favorable. Il ne faut pas oublier que c'est une association qui a beaucoup de poids et que les enseignants sont aussi nos partenaires en éducation» analyse Viviane Beaudoin, présidente de la Fédération. «Ça nous donne beaucoup de poids, beaucoup de force auprès du gouvernement».

Le Conseil exécutif provincial de l'Alberta Teacher's Association a adopté trois résolutions

Paul Dubé

visant à établir la politique officielle de l'association concernant la gestion des écoles francophones. En plus de seconder le droit de la minorité à gérer ses écoles, l'A.T.A. «implore» le ministère albertain de l'Éducation de légiférer et de mettre en place son propre règlement pour permettre à la minorité franco-albertaine de gérer son système scolaire. Les enseignants albertains «implorent» aussi le ministère de l'Éducation de leur permettre de participer à la rédaction de la loi et du règlement qui régiront le système éducatif franco-albertain.

Cette dernière résolution plait beaucoup à Mme Beaudoin, d'autant plus que les parents avaient demandé la création d'un groupe de travail pour étudier plus à fond les modalités de la gestion par les francophones. «Que les enseignants viennent proposer ça de leur côté, ça vient nous appuyer beaucoup».

Les Franco-Albertains ne cherchent pas à obtenir une copie conforme du projet de gestion scolaire qui a été mis sur la glace par le gouvernement de la Saskatchewan. «Nous, on privilégierait des structures beaucoup plus régionales».

Paul Dubé de l'Association Georges et Julia Bugnet se dit aussi «très content de tous les appuis» que les parents peuvent recevoir. «C'est formidable» dit monsieur Dubé qui s'inquiète toutefois qu'un statut privilégié soit reconnu à l'association des enseignants qui est majoritairement anglophone. «Ça me paraît fondamental que tous les groupes intéressés devraient être représentés».

L'Association Bugnet, dit-il a d'ailleurs proposé au ministre de créer un groupe plus large qui serait responsable de la mise en oeuvre de la gestion scolaire «mais on s'est vite rendu compte que le gouvernement voulait le contrôle total là dessus».

Le responsable du dossier de l'éducation à l'Association canadienne-française de l'Alberta voit aussi d'un bon oeil la position de l'Association des enseignants de l'Alberta dans le dossier de la gestion scolaire. «On est vraiment heureux de cet appui. C'est la seule association d'enseignants de l'Alberta. Politiquement, je pense qu'ils ont beaucoup de poids», a indiqué M. Jean-Claude Giguère.

• Edmonton

L'autre consultation se poursuit

par JACQUES BEAUPRÉ

Alors que le ministère de l'Éducation a terminé sa tournée provinciale, l'autre consultation, celle menée depuis janvier 1990 par la Fédération des parents francophones de l'Alberta et l'Association canadienne-française de l'Alberta se poursuit.

Selon les deux consultants chargés de l'étude, messieurs Philippe Lamoureux et Denis Tardif, les réactions des francophones sont à peu près les mêmes partout. Le directeur du secteur éducation à l'A.C.F.A., Jean-Claude Giguère ne s'attend d'ailleurs pas à des changements majeurs lorsque le rapport sera déposé au Comité consultatif le 26 mai.

Le rapport final pourrait n'être prêt qu'après le dépôt du projet de loi du ministère de l'Éducation mais cela n'empêche pas la poursuite des travaux, explique Jean-Claude Giguère parce que cette consultation pourra servir à long

(suite en page 23)

Contestations judiciaires...

(suite de la page 2)

administré par le Conseil canadien de développement social. Selon l'A.C.F.O., cet organisme n'a pas manifesté un intérêt marqué pour les questions liées aux droits linguistiques. L'A.C.F.O. a aussi critiqué par le passé les coûts administratifs du programme. La Fédération des francophones hors Québec a estimé de son côté qu'il y avait lieu de réévaluer le choix du Conseil canadien de développement social en tant qu'organisme responsable.

Dans son rapport, le Comité parlementaire notait que le C.C.D.S. avait payé le salaire de son personnel de recherches juridiques à même le fonds destiné aux litiges. Selon le Comité, «le simple bon sens» aurait voulu que les frais encourus pour les recherches juridiques internes soient imputés à même le budget d'administration. Le gouvernement a reconnu le problème, et a décidé d'interdire cette pratique à la signature du prochain protocole d'entente avec l'organisme qui aura la responsabilité de gérer le programme.

Il n'est pas d'ailleurs dit que le Conseil canadien de développement social sera à nouveau le responsable du Programme de contestation judiciaire. Selon les informations obtenues, le Centre des droits de la personne de l'université d'Ottawa a également manifesté son intérêt. Le choix du gouvernement devrait être connu dans les prochaines semaines.

La mort de l'Accord du lac Meech

Plus on en parle, plus ça semble compliqué. Plus on en entend parler, moins on comprend. Mais enfin, on en est rendu à souhaiter que le 23 juin, cette fameuse date fatidique pour la ratification de l'Accord du lac Meech, soit en fait demain pour qu'on en finisse une fois pour toutes.

Il n'en reste pas moins que la balle est dans le camp anglophone et que c'est ce camp qui doit décider s'il veut effectivement du Québec dans le giron fédéral. Que le Québec reste sur sa position et ne veuille pas bouger d'un poil, c'est, selon nous, la moindre des choses. Les cinq conditions, nous le répétons, sont minimales à comparer avec ce que les prédécesseurs de Robert Bourassa demandaient.

Si les provinces anglophones veulent réellement, sincèrement, que le Québec fasse partie de la grande famille fédérale canadienne, ils devront premièrement, faire vite, bien et sans détour. Ils devront accepter que le peuple québécois est «une société distincte» avec sa langue et sa culture françaises, unique en Amérique du Nord.

Les Québécois n'ont plus peur de la séparation, de l'indépendance, de la souveraineté-association, appelez cela comme vous voudrez. Ils se sentent prêts, sont convaincus et le démontrent clairement.

Nous ne croyons pas à la séparation du Québec si l'Accord ne passe pas. Nous voyons beaucoup plus une souveraineté-association avec le reste du Canada, un partenariat économique. Quand on voit ce qui se passe présentement dans la Communauté économique européenne et la grande opération de 1992, nous ne croyons pas que le Québec posera un geste aussi dramatique que de se séparer du reste du Canada. Au contraire, il pourrait devenir un partenaire économique important pour le Canada.

Éditorial

Il ne faudra pas blâmer le Québec pour cette faillite nationale. Le camp anglophone aura à faire son «mea culpa» et en particulier les Carstairs, Doer, Filmon et Wells ainsi que les premiers ministres de l'Ouest qui n'ont démontré que peu d'enthousiasme lors de la réunion spéciale de Portage-la-Prairie. Les premiers ministres de l'Atlantique Geez et Buchanan ont aussi joué un rôle très effacé. Le premier à se frapper la poitrine devrait être Brian Mulroney, qui, à nos yeux, n'a pas démontré le leadership suffisant pour que l'Accord du lac Meech soit perçu comme une chose positive, attrayante aux yeux des Canadiens et qui ne s'est pas donné la peine, dès le début, en 1987, d'expliquer adéquatement l'Accord aux Canadiens.

Il faut donner crédit à Frank McKenna pour son effort sincère et profond dans sa tentative de sauver l'Accord.

Si l'Accord ne passe pas le 23 juin prochain, il faut s'attendre à ce qu'on ne parle plus de Constitution pendant au moins les cinq prochaines années. Nous croyons aussi que M. Getty devra mettre sa réforme du Sénat sur la glace pour de nombreuses années et que M. Stan Waters devra attendre patiemment chez-lui, les bonnes grâces de Brian Mulroney pour obtenir son siège au Sénat. Entretemps, le 23 juin prochain, Jean Chrétien sera le nouveau chef du Parti libéral du Canada, gagnant facilement cette course à la chefferie, dont nous souhaiterions voir les règles du jeu changées, et qui, à notre avis, n'est qu'une dilapidation pure et simple d'argent pour acheter le vote des délégués.

Au sujet de l'Accord du lac Meech, Jean Chrétien est très réservé dans ses déclarations se contenant de dire qu'il veut parler d'autres sujets comme l'économie, le chômage, les investissements, les taux d'intérêt. Ces sujets, selon lui, intéressent plus les Québécois, le monde des affaires, que l'Accord du lac Meech. Il semble, lui aussi, avoir hâte que ce soit enfin fini.

L'Accord du lac Meech est mort, vive le lac Meech. On pourra enfin aller à la pêche en paix.

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

La terre, une fournaise?

Aujourd'hui notre planète devient de moins en moins habitable, dû à nos découvertes industrielles et à notre ignorance. Notre environnement fait face à plusieurs désastres produits par l'homme tels que les pluies acides, la déforestation, et l'effet de serre. Mais est-ce que ce dernier est vraiment une menace à la terre ou n'est-ce qu'une prédiction n'ayant aucune preuve? Il y a encore des scientifiques sceptiques, qui ne croient pas que la terre pourrait se réchauffer de 1.5 à 4.5° C en 60 ans: ils ont peut-être raison.

Comme l'à décrit Léon Mercadet de l'**Actuel** (no. 86, déc. 1986), l'effet de serre a lieu lorsque «le gaz carbonique dégagé par les pollutions forme un voile autour de la terre et empêche la chaleur (du soleil) de se disperser comme autrefois dans le cosmos». Il est évident que tous les scientifiques du monde s'entendent sur cette définition, par contre, ils ne sont pas tous d'accord avec l'effet de cette chaleur sur la terre.

La majorité d'entre eux croit que la chaleur émise par l'effet de serre réchauffera la terre et l'atmosphère, ce qui «provoquerait de graves sécheresses dans les Prairies, des feux de forêts et des infestations de ravageurs. Il se pourrait même que les calottes glacières se mettent à fondre, élevant ainsi le niveau de la mer de 5 à 7 mètres. Si le pire devient réalité et les caps polaires se mettent à fondre, le niveau de la mer pourrait monter de 80 mètres. Un tel niveau inonderait Londres, Tokyo, New York, Le Caire, Shangai, Paris, Rome, la Hollande et toutes les autres régions côtières du monde.

Pourtant d'autres scientifiques sont d'avis qu'une telle situation n'arrivera pas. Ils croient que la chaleur prise sur la terre, par le voile de dioxyde de carbone, sera absorbée principalement par les océans, et non par les sols, puisque les océans peuvent retenir beaucoup plus de chaleur que les terres solides. Comme résultat, l'atmosphère ne se réchauffera pas avant au moins plusieurs années, par contre elle se réchauffera quand même un jour.

Mais quand ce jour arrivera, les scientifiques sceptiques ne seront pas encore inquiets. D'après eux le réchauffement de l'atmosphère provoquera une augmentation dans le niveau d'évaporation d'eau sur la terre. Cette évaporation élevée augmentera le montant de nuages dans l'atmosphère. Ces nuages bloqueront la chaleur du soleil; alors il y aura moins de chaleur sur la terre, ce qui réduira la température de l'atmosphère et neutralisera l'effet de serre.

D'après les informations que nous avons présentement, il est peut-être vrai que la terre ne subira pas de grandes transformations dû à l'effet de serre, cependant est-ce que celà nous donne le droit de continuer à polluer notre atmosphère? Avons nous besoin d'attendre qu'un problème environnemental se développe avant d'arrêter de polluer la terre? Je crois que nous avons la responsabilité de protéger notre environnement comme on protège nos propres vies, parce qu'en détruisant l'environnement on détruit nos propres vies.

Michael Carr
École Maurice-Lavallée
Edmonton, Alberta

Écoles à deux voies

Monsieur,

Je tiens à féliciter Léonne Turcotte pour une lettre adressée au Franco, publiée le vendredi 13 avril 1990 intitulée «Commission scolaire de Falher». Après avoir relu cette lettre maintes fois, je trouve que les points apportés étaient très bien présentés et précisent notre situation scolaire.

Je suis totalement d'accord avec Mme Turcotte lorsqu'elle nous signale que Le Franco et l'A.C.F.A. ont une tendance à «supporter que les parents qui fréquentent les écoles francophones homogènes» et oublient la majorité de nos francophones qui fréquentent les autres écoles dans la région. Pour quelles raisons est-ce que les bonnes oeuvres de la direction, des professeurs et des étudiants (dans le passé et à présent) ne sontelles pas réconnues? Comme abonné au Franco et membre de l'A.C.F.A. j'aimerais recevoir des nouvelles régulières de nôtre école.

Je prend cette occasion pour discuter quelques points au sujet de l'éducation française qui ont été discutés à plusieurs reprises dans Le Franco.

On parle toujours du danger de l'assimilation dans nos écoles à deux voies et on remet le blâme sur le système scolaire. Je crois qu'il est grand temps que nous regardions plutôt à ce que nous faisons comme parents à la maison. N'oublions pas que c'est en grande partie le devoir des parents de s'assurer que la langue, ainsi que nos coutumes francophones soient propagées dans leurs familles et dans la plus grande famille communautaire.

C'est évident que les écoles doivent présenter un bon programme d'éducation francophone et l'école Routhier offre un montant maximum de français de la maternelle à la 6e année. En effet la majorité de nos francophones fréquentent l'école Routhier qui fait preuve de satisfaction des programmes offerts. Mais, ce travail sera sûrement inutile si on manque d'encouragement à la maison.

Ce vieux dicton «Quiconque perd sa langue perd sa foi» sert seulement à créer une réaction émotionnelle qui peut facilement brouiller notre raisonnement envers notre choix de système scolaire. Est-ce que ceci veut dire que nos compatriotes anglophones catholiques sont moins catholiques pratiquants que nous le sommes. La foi et la langue sont deux choses complètement différentes.

Ne vous trompez pas, je suis fier d'être francophone, je suis fier d'être catholique et je continue à transmettre mes croyances dans ma famille et dans la communauté. Je suis également fier d'être un finissant de l'école Routhier, de même que de nombreux étudiant(e)s qui ont très bien réussi comme enseignant(e)s, directeurs d'écoles et dans beaucoup d'autres professions francophones.

Félicitations à la Commission scolaire de Falher pour leur dévouement à la cause francophone en dépit de nombreux obstacles financiers et d'une publicité adverse.

Veuillez agréer, monsieur, mes salutations distinguées.

Gérard Nicolet
Falher, Alberta

Pensée de la semaine...

Il faut tout prendre au sérieux, rien au tragique

(Thiers)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Edmonton

La contribution des francophones en Alberta refait surface

par JACQUES BEAUPRE

Après avoir été oubliée pendant 30, 50, 100 ans, après que les traces du passage des francophones, dans certaines régions aient disparues de partout, sauf sur les pierres tombales, l'histoire de la contribution des francophones au développement de l'Alberta vient d'être remise à jour grâce à l'équipe du Projet de recherche sur l'histoire des francophones en Alberta.



Une partie de l'équipe du projet tenant dans leurs bras une petite portion de leur travail. 1ère rangée: Fernande Bergeron, coordonnatrice du projet pour l'A.C.F.A., Normand Robidoux, Hélène Tremblay, Marie Beaupré, directrice du projet et Suzanne Campion. 2e rangée: Anne Genest, Raymond Paquette, Danièle Bourbeau et Ruth Doyon.

Pendant un an, 32 personnes ont travaillé, à un moment ou à un autre, à déterrer, dépoussiérer, redécouvrir une histoire qui avait été oubliée depuis très longtemps. Même s'il est officiellement terminé depuis le 20 avril, le projet de recherche ne fait que commencer, croit celle qui en a assuré la direction, l'historienne et généalogiste Marie Beaupré.

Les 4 300 pages d'histoire recueillies s'avèreront une mine d'or pour quiconque voudra connaître l'histoire des francophones en Alberta et servira de base pour d'autres recherches parce qu'il reste encore beaucoup à connaître et à découvrir.

Toutes ces heures à redécouvrir ce qui avait été oublié, et quelques fois ignoré pendant des dizaines d'années auront aussi permis de redonner un peu plus de fierté aux Franco-Albertains. A force de se faire répéter trop souvent que l'Alberta est anglophone, il devient facile d'oublier sa véritable histoire.

Saviez-vous par exemple, que l'hôpital Holy Cross à Calgary avait été érigée par les Soeurs Grises et que, jusqu'à tout récemment, la direction de l'hôpital devait pouvoir parler français? Saviez-vous aussi que le village de Cowley, dans le sud-ouest de l'Alberta était autrefois connu sous le nom de «French Flats»; que ce sont des Belges, donc des francophones qui ont développé les mines d'or et de charbon de la région? Connaissiez-vous l'histoire des familles Beaupré et Despins, arrivées ici avant le début du siècle, donc avant la création de l'Alberta?

Il ne fait pas de doute, dit Marie Beaupré «qu'il y a toutes sortes de choses qui vont sortir de ce travail». En plus de produire 4 300 pages de textes qui pourront être consultées directement ou sur disquettes, le projet a donné la production de trois vidéocassettes dont une qui fera connaître la place qu'ont occupée les francophones dans le sud de l'Alberta, une des régions maintenant les plus anglophiles de la province. Madame Beaupré est aussi très fière d'une autre vidéocassette sur l'histoire de l'éducation française, deux outils qui, croit-elle pourront être utilisés dans les écoles.

Parmi les autres retombées directes du projet, il y a la création d'une société historique à Calgary et la décision du Musée Glenbow de créer un index des documents de l'histoire francophone qui font partie de sa collection.

Le travail n'est toutefois pas terminé puisque des 4 300 pages d'information, environ 1 000 doivent encore être corrigées et classées.

Entretemps, l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) qui avait commandité la recherche et le directeur d'Emploi et Immigration Canada pour la région d'Edmonton, M. Frank Saulnier crient victoire. L'A.C.F.A. se réjouit que le projet ait atteint son but de rehausser la fierté des Franco-Albertains alors que monsieur Saulnier est satisfait de voir les résultats de la recherche et le fait qu'au moins deux employés ont l'intention de continuer de travailler dans ce domaine: «Notre politique c'est de faire des choses pour la communauté qui vont rester et ça, je crois que ça s'est fait ici».

• Saint-Paul

Le M.F.C. face à la pollution



par ARLETTE DHUICQUE

Pour l'année 90, le Mouvement des femmes chrétiennes de Saint-Paul a choisi de consacrer ses activités à la lutte contre la pollution et la défense de l'environnement.

Lundi 23 avril, lendemain de la journée Internationale pour la sauvegarde de notre planète, la présidente, Adèle Van Brabant et Louise Rocque stagiaire du Projet conjoint, ont organisé une journée de sensibilisation de la jeunesse.

Elles se sont rendues dans deux écoles de Saint-Paul pour distribuer des sacs à provision en toile, de leur confection, à des élèves, leur demandant de les offrir comme cadeau à la Fête des mères, après les avoir décorés d'un dessin se rapportant à la pollution. Lise Holeton, coordonnatrice du Projet conjoint, a bien voulu aider la stagiaire et participer à cette activité.

Pour amuser les jeunes et retenir leur attention, un petit sketch «Le grand ménage» a été improvisé avec le concours de Cécile Lavoie, Micheline Hébert, Marie-Claire Brousseau, Adèle Dallaire-Hétu et Lise Holeton.

Puisant dans un grand sac des objets polluants, Marie-Claire Brousseau et Lise Holeton, par leurs commentaires, faisaient bien rire les élèves. Ils entraient dans le jeu et protestaient, en riant, à l'idée de devoir faire la vaisselle, verres et assiettes en plastique ne devant plus être utilisés dans les parties et pique-niques.

Ils apprenaient bien des choses... ainsi que le vinaigre servait à nettoyer les vitres et aussi à chasser les maringouins, autrefois.

Tout le monde participait avec entrain à ce sketch, cherchant à donner le plus d'information possible aux élèves et les incitant à sensibiliser, à leur tour, leur famille. Cécile Lavoie, peinte en vert, un grand couvercle sur la tête, était une «poubelle» aux propos convaincants. Micheline Hébert et Adèle Dallaire-Hétu, les deux «teenagers» mimaient avec aisance bien de nos attitudes favorisant la pollution.

Cette journée de sensibilisation de la jeunesse a pris fin en pleine animation. Marie-Claire Brousseau donnant le mot de la fin «Prenez bien soin, les enfants de notre belle Nature».

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

MAI

20	21	22	23	24	25	26
1912	1861	1974	1976	1861	1885	1987
INAUGURATION DE LA VOIE FERREE EDMONTON-ATHABASCA LANDING	DECES DU BIENHEUREUX DE MAZENOD FONDATEUR DES OBLATS	CONGRES OBLAT A FORT SMITH	INAUGURATION DE LA NOUVELLE EGLISE DE BONNYVILLE	PREMIER BAPTEME A SAINT-ALBERT PAR LE P. LACOMBE	LE 65E BATAILLON ERIGE UNE CROIX EN MEMOIRE DES PP MARCHAND ET FAFARD	DECES DU FRERE ROLAND TETREAULT OMI

Encore un succès du comité des Soupers-causeries

Le 26 avril dernier a eu lieu la dernière rencontre de la saison, organisée par le comité des Soupers-causeries de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton. C'est au Château Louis que ces femmes ont choisi de clôre la saison 1989-90. Après un repas bien apprécié, madame Hélène Hogue, nous a parlé de la relation enfants-adultes avec nos parents.

Madame Hogue, originaire de Morinville, est la cadette d'une famille nombreuse de onze enfants. Pharmacienne de formation, elle a été propriétaire d'une pharmacie à Beaumont jusqu'en 1986, et s'est ensuite spécialisée dans les soins pour les personnes d'âge d'or.

Hélène a commencé sa conférence en présentant les différents aspects du vieillissement à être pris en considération par nous, les adultes plus jeunes, qui voulons prendre soin de nos parents d'âge d'or.

Ce processus de vieillissement se retrouve à différents niveaux. Physique d'abord, avec les rides, cheveux blancs, diminution de la vue, difficulté de distinguer entre le jaune et le bleu, de supporter la lumière vive; puis de l'ouie avec difficulté de distinguer les timbres de voix, diminution de la perception et difficulté de goûter le sucré ou le salé. Le processus ne touche pas que le côté physique mais se retrouve aussi au niveau émotif. La dépression est chose plus commune, dit-elle. L'anxiété causée par toutes les sources et preuves de vieillissement, devient parfois insurmontable; les maladies de l'âge d'or telle la maladie d'Alzeimer deviennent plus fréquentes et font que nos aînés littéralement «retombent en enfance». Cependant, Hélène Hogue, par son expérience nous souligne que les personnes âgées doivent être respectées comme êtres humains. Elles ont des forces que bien souvent nous ignorons, des talents cachés qui s'expriment enfin et que nous ne soupçonnions pas. Elles acceptent la mort du conjoint plus facilement que nous ne pouvons le faire, ajoute madame Hogue, car leur niveau de spiritualité est souvent plus élevé et leur acceptation de cette «étape de vie» plus grande. Ce qu'il faut surtout, c'est de respecter leur deuil, de leur donner le temps de franchir cette étape à leur rythme sans vouloir «précipiter la convalescence».

Madame Hogue a terminé en nous réaffirmant qu'il existe un personnel qualifié dans la plupart des institutions d'âge d'or, qui peut procurer à ces êtres que nous chérissons, soins, indépendance, amour, compréhension et amitié. Et ils en ont bien le droit.

La soixantaine de femmes présentes ont apprécié la soirée qui s'est achevée par un tirage d'un certificat de voyage gracieusement offert par Ascott Travel.

Nous donnons rendez-vous à toutes les femmes francophones pour notre prochaine saison qui débutera en septembre prochain. Pour de plus amples renseignements, téléphoner à l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton au 469-4401.

LIGUE DE BALLE-LENTE FRANCOPHONE D'EDMONTON

STATISTIQUES DE LA SEMAINE DU 14 AU 18 MAI 1990

Résultats:

14 mai	F.J.A. 20 - Capital City Savings 10
15 mai	Petro-Canada 21 - Acadien(ne)s 3
16 mai	Faculté 22 - Amyotte 5
17 mai	Chevaliers 23 - D. Générique 14

Classements:

	PJ	G	P	N	PP	PC	MPB	MOY.	DIF
PETRO-CANADA	1	1	0	0	21	3	.617	1.000	—
FACULTÉ	1	1	0	0	22	5	.641	1.000	—
F.J.A.	1	1	0	0	20	10	.745	1.000	—
CHEVALIERS	1	1	0	0	23	14	.625	1.000	—
D. GÉNÉRIQUE	1	0	1	0	14	23	.561	.000	1
CAPITAL	1	0	1	0	10	20	.514	.000	1
AMYOTTE	1	0	1	0	5	22	.321	.000	1
ACADIENS	1	0	1	0	3	21	.448	.000	1

PJ: Parties jouées **G:** Gagnées **P:** Perdues **N:** Nuls **PP:** Points pour **PC:** Points contre **MPB:** Moyenne de présence sur les buts **MOY:** Moyenne de l'équipe **DIF:** Différence

Parties à venir:

LUNDI 28 MAI	CHEVALIERS	vs	PETRO-CANADA	19h00
MARDI 29 MAI	AMYOTTE	vs	CAPITAL CITY	19h00
MERCREDI 30 MAI	F.J.A.	vs	FACULTE	19h00
JEUDI 31 MAI	D. GÉNÉRIQUE	vs	ACADIENS	19h00

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!
COURS EN FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ DE CALGARY

1990-1991

Voici les avantages:

Ces cours vous permettent

- d'étudier en français
- de maîtriser un contenu équivalent à celui offert en anglais
- d'être dans des classes moins nombreuses
- de mieux connaître votre professeur
- de faire la connaissance d'autres étudiants
- d'avoir des interactions plus chaleureuses
- de profiter des services du Centre Français

COURS

Département	Numéro	Titre	Semestre	Jour	Heures	Durée	Salle	Professeur
ARKY	325.01	Les civilisations anciennes	automne	1-me	17 h 00	75 min	à déterminer	Gerry Oetalaar
ECON	201.13	les principes de micro-économique	automne	ma-j	15 h 30	75 min	à déterminer	Pierre Tu
ECON	203.08	Les principes de micro-économique	hiver	ma-j	09 h 30	75 min	à déterminer	Pierre Tu
EDCI	437.01	Introduction à l'enseignement du	automne	1-me	08 h 00	50 min	EDT618	
		français langue seconde à l'élémentaire		v	09 h 00	50 min	EDT618	à déterminer
EDCI	439.01	Didactique et didacticiel du français	hiver	1-me	08 h 00	50 min	EDT618	
		langue seconde à l'élémentaire		v	09 h 00	50 min	EDT618	à déterminer
EDTS	231.11	Introduction à l'enseignement I: Théorie	automne	ma-j	09 h 00	75 min	ST60	à déterminer
EDTS	233.	Introduction à l'enseignement II: Application	hiver	j	12 h 30	170 min	ED154	à déterminer
	labo 25							
EDTS	325.06	Introduction à l'ordinateur en éducation	hiver	ma	16 h 30	170 min	ED272	à déterminer
				(labo EDTS 325.06 j 16 h 30 110 min)				
EDTS	458.01	Pédagogie et plans d'étude au secondaire	automne-	1-me	08 h 00	50 min	ED289	
			hiver	v	09 h 00	50 min	ED289	à déterminer
FREN	301.01	Composition	automne	ma-j	11 h 00	75 min	à déterminer	Malcolm Jacobs
				(travaux prat. ma. 10 h 00)				
FREN	365.01	le conte franco-canadien	hiver	ma-j	09 h 30	75 min	à déterminer	Estelle Dansereau
FREN	371.01	Littérature d'enfance et de jeunesse	hiver	1-me-v	15 h 00	50 min	à déterminer	Claude Romney
FREN	491.01	Le roman franco-canadien	hiver	1-me-v	11 h 00	50 min	à déterminer	Dominique Perron
FREN	493.01	Poésie franco-canadienne du XXe siècle	automne	1-me-v	11 h 00	50 min	à déterminer	Dominique Perron
FREN	497.01	Introduction à la langue française parlée au Canada	hiver	ma-j	08 h 00	75 min	à déterminer	Douglas Walker
HIST	201.02	Introduction à l'histoire du monde occidental jusqu'en 1500	automne	ma-j	14 h 00	75 min	à déterminer	Francine Michaud
POLI	221.07	Le gouvernement et la politique au Canada	hiver	ma-j	16 h 30	75 min	à déterminer	John Rapley
SOCI	201.09	Introduction à la sociologie	hiver	1-me-v	11 h 00	50 min	SS1007	Robert Stebbins
				(travaux prat. me. 16 h 00)				

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le département. ARKY 220-5227; ECON 220-5857/5858/4091; EDCI 220-5639; EDTS 220-5644; FREN 220-5300; HIST 220-6401; POLI 220-5920; SOCI 220-6501

Ce projet de promotion du français à l'Univesité de Calgary (1990-91) vous est présenté par les départements qui offrent les cours de français, le Vice-président (Académique) et le French Language Action Group (FLAG) à l'université.

Nous remercions chaleureusement le Secrétariat d'État et le Ministère Albertain de l'Éducation supérieure pour leur subvention.

MIVILLE - MAINVILLE - DESCHÊNES

Les descendants de Pierre Miville inc. regroupant tous les Miville, Deschênes, Dechêne, Dechaine, Mainville, Minville, Mayville, Méville enfin tous les orthographes du nom; auront leur activité (pique-nique) sur les terres de la Seigneurie de Lauzon **les 17 et 18 août 1990.**

Les membres de l'Association des descendants de Pierre Miville inc. recevront l'information complète dans le Fribourgeois de juin 1990.

Nous sommes à cueillir toutes les données concernant ces familles afin de produire en 1991 un répertoire de naissances, baptêmes, mariages, décès sépultures.

Pour toute information s'adresser à: Les descendants de Pierre Miville inc., (Pavillon Casault, Université Laval), Case postale 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. Suzanne Miville-Deschênes, tél.: (418) 648-6165. Laissez le message on vous rappelera rapidement.

• Edmonton

«Portes Ouvertes» à l'École enfantine

Les parents et toute la communauté sont invités à venir visiter les locaux de l'École enfantine afin de s'informer de leurs nouveaux programmes d'enseignement qui entreront en vigueur dès septembre 1990.

L'École enfantine est la seule pré-maternelle francophones d'Edmonton.

La journée «Portes Ouvertes» aura lieu aux locaux de l'école Saint-Thomas 8527 - 91e Rue (porte sud) le mercredi 30 mai 1990 entre 13h et 14h30.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Carole au 434-5767 ou Sylvie au 461-2896.

La chronique historique

par
ANNE GENEST
Recherchiste
en histoire
Edmonton, Alberta

Le projet de recherche est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

Saint-Joachim, première paroisse catholique à Edmonton

Le Fort Edmonton était le principal entrepôt de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les plaines de l'Ouest. En 1859, M. J.W. Christie, chef facteur, fait construire une petite église et une résidence pour les pères à l'intérieur du fort aux frais de la compagnie. Le 24 décembre, l'église est terminée à temps pour la messe de minuit. C'est la première église Saint-Joachim. En 1862, le F. Scollen à la demande du P. Lacombe établit la première école à Fort Edmonton. Mais en 1868, cette école est fermée n'ayant plus suffisamment d'enfants catholiques qui la fréquentent. Le 20 juillet 1876, Mgr Vital Grandin, évêque de Saint-Albert, reçoit l'ordre du gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson de déménager la chapelle et la résidence du missionnaire. Le 11 octobre, ces deux bâtisses sont démolies et le bois est transporté à environ deux milles à l'ouest du fort, sur un terrain appartenant à M. Malcom Groat qui l'a cédé à Mgr Grandin. Un petit édifice de 20' X 30' est d'abord construit, les missionnaires de Saint-Albert terminant la construction de cette deuxième Chapelle Saint-Joachim à l'été 1877.

En 1883, Mgr Grandin fait l'acquisition d'un grand terrain près du fort. La population augmente constamment, si bien que les pères de Saint-Albert, chargés de cette desserte, doivent faire des séjours plus fréquents et prolongés. Mgr Grandin nomme alors son neveu, le P. Henri Grandin premier curé résident de Saint-Joachim. En 1886, l'église Saint-Joachim est devenue trop petite. Au mois de juillet on entreprend la construction d'une église beaucoup plus grande et le 22 août cette troisième église est bénie par le P. Jean-Marie Lestanc, administrateur du diocèse. Elle est située sur le même terrain que l'église actuelle.

Le 29 août 1895, les Soeurs Grises s'installent dans le nouvel hôpital en briques situé à côté de l'église Saint-Joachim. Le 6 décembre, les premiers malades sont admis à l'Hôpital Général. Le P. Leduc qui a remplacé le P. Lacombe réussit à ramasser la somme de 16 000 $ pour bâtir une nouvelle église. À l'été 1898, on commence les travaux d'excavation de la quatrième et dernière église Saint-Joachim qui est bénie le 8 décembre 1899, le jour de l'Immaculée-Conception. La population de la ville ayant augmentée considérablement passant de 3 167 en 1900 à 72 516 en 1914, Saint-Joachim qui est la seule paroisse catholique d'Edmonton va être démembrée pour servir d'église-mère aux nouvelles paroisses. C'est ainsi que l'on voit la fondation en 1901, de la paroisse Saint-Antoine, située à Strathcona sur la rive sud en 1906, de la paroisse Immaculée-Conception, dans l'est de la ville en 1925, de la Cathédrale Saint-Joseph pour les catholiques de langue anglaise, sur le même terrain que l'église Saint-Joachim et en 1953, de l'église Sainte-Anne de Jasper Place, pour les familles canadiennes-françaises, située à l'ouest de la ville.

Pères Oblats de l'Immaculée. Notes historiques sur la paroisse. Notes historiques - La paroisse Saint-Joachim d'Edmonton, 1859-1959. Joseph Serruret, O.M.I. pp. 1-10. Edmonton: Archives Provinciales de l'Alberta, No. Acc. 71.220/83/3471.

Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.

Arts et spectacles

GALA INTERPROVINCIAL: PROFIL DES INTERPRÈTES



Julie Gagnon



Béatrice Gaudet





Annette Leblanc



Rachel Therrien

Huit artistes représentant les quatre provinces de l'Ouest se partageront la scène lors du Gala interprovincial de la chanson le 8 juin à 20h00 à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean à Edmonton. Chaque province a choisi un interprète et un auteur-compositeur-interprète pour la représenter. Lors du spectacle qui est également un concours, les artistes se trouveront en compétition pour le titre de lauréat de sa catégorie et pour l'obtention des prix qui accompagnent ce titre.

Cette semaine nous vous présentons un profil des candidats dans la catégorie «Interprètes».

Julie Gagnon est née à Amos en Abitibi et réside en Colombie-Britannique depuis deux ans. Bien qu'elle chante naturellement depuis toujours, elle étudie sérieusement le chant depuis 5 ans et elle joue de la guitare classique. En 1988, Julie a eu une première expérience à la télévision en participant à une émission du réseau Quatre Saisons. Suite à un concours, elle a eu l'occasion d'enregistrer un vidéo diffusé sur les ondes de CKBG, la station de Prince Georges. Elle est souvent en demande lors de différents événements francophones à travers la Colombie-Britannique. Tout récemment elle a participé au Radiothon de la Maison de la francophonie sur les ondes de CBUF-FM, la station de Radio-Canada à Vancouver.

Originaire de Saint-Isidore-de-Bellevue en Saskatchewan, **Béatrice Gaudet** est passionnée de blues et de jazz. Elle vient d'une famille de neuf enfants où la musique a toujours occupé une place de choix. Son père chantait en s'accompagnant à la guitare, quant à Béatrice, elle suivait des cours de piano et jouait de l'orgue à l'église. Après quelques années de recul; elle vient de renouer avec la musique et le chant.

L'Alberta sera représentée par **Annette Leblanc,** enseignante à Saint-Albert. Annette est native de Moncton au Nouveau-Brunswick et habite en Alberta depuis six ans. Lorsqu'elle enseignait dans la région de Rivière-la-Paix elle a eu l'occasion de participer à différents spectacles. En 1987, elle a enregistré plusieurs chansons pour l'émission «Voix et Rythmes» au réseau AM de Radio-Canada.

Rachel Therrien est née à Saint-Boniface, au Manitoba. Sa carrière débute en mai 1988 lorsqu'elle participe au spectacle «Show sont nous» organisé par le Conseil jeunesse provincial du Manitoba. Ensuite elle apparaît régulièrement aux spectacles organisés par les 100 Nons et au Festival du Voyageur. Elle fait également des tours de chants dans les écoles franco-manitobaines. Récemment elle a fait ses débuts sur la scène anglophone dans la région de Winnipeg.

La semaine prochaine nous vous présentons un profil des quatres artistes qui se présentent dans la catégorie «auteur-compositeur-interprète».

• École enfantine

Il est temps de s'inscrire

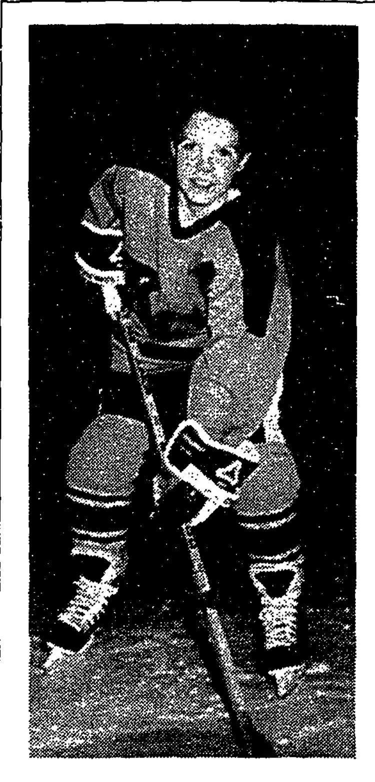
L'école enfantine d'Edmonton est présentement en période d'inscription pour l'automne.

Si vous voulez que votre enfant aille à l'École enfantine en septembre 1990, il est temps de l'inscrire. L'École enfantine est une école pré-maternelle conçue pour les enfants de 3 et 4 ans (en date du 1er mars 1990) dont au moins un des parents est francophones.

À partir de septembre 1990, l'école offrira deux programmes d'enseignement: un programme entièrement francophone et un programme d'accueil pour les enfants dont la langue d'usage est l'anglais.

Pour inscrire votre enfant ou pour toutes informations, téléphoner à Carole au 434-5767 ou Sylvie au 461-2896.

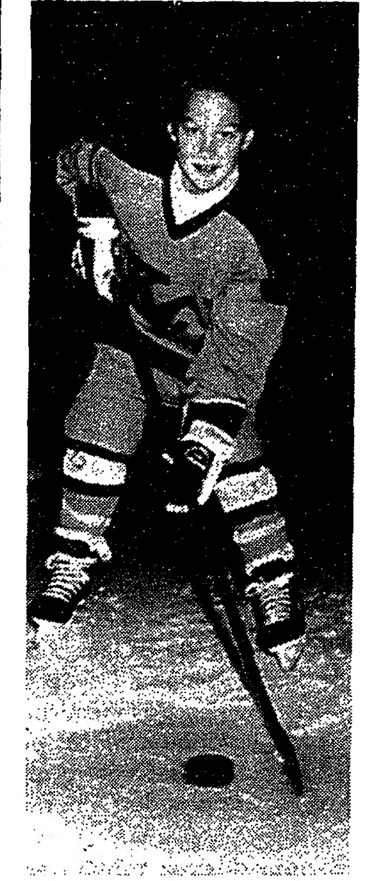




FRONTENACS

Nom: **Eric Denis**
Âge: **9 ans**
Année à l'école: **4e année**
Équipe de hockey préférée: **Les Canadiens**
Joueurs de hockey préférés: **Patrick Roy et Russ Courtnall**
Position préferée: **Défense**
Sports et activités préférés: **Hockey, soccer et football**

Eric joue au hockey depuis l'âge de 6 ans et aimerait jouer dans la Ligue Nationale. Eric aimerait devenir vétérinaire.



FRONTENAC

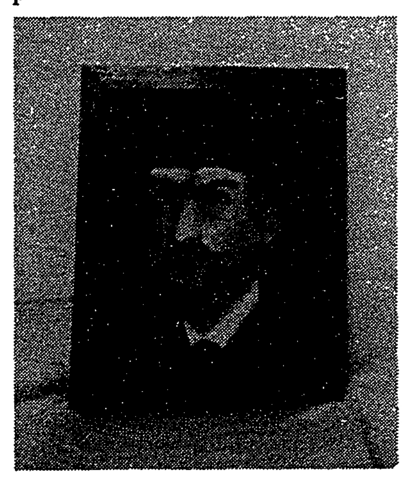
Nom: **David Cadrin**
Âge: **9 ans**
Année à l'école: **4e année**
Équipe de hockey préférée: **Les Canadiens**
Joueur de hockey préféré: **Patrick Roy**
Positions préférées: **Défense et gardien de but**
Sports et activités préférés: **Hockey et soccer**

David patine depuis l'âge de trois ans et joue au hockey depuis qu'il a six ans.

L'histoire de Claude Debussy

par FERNANDE LABONTE

Claude Débussy est né le 22 août 1862 à Saint-Germain en Laye en France. Il fut élevé dans une famille de modeste condition, où la musique n'était pas cultivée.



Claude Debussy

Son père aurait voulu qu'il soit marin, mais le sort décida autrement de l'avenir de cet enfant. Il avait 9 ans quand, en voyage à la Côte d'Azur, il fut mis en présence d'un vieux professeur italien, qui lui donna des leçons de piano.

Ce fut là son départ dans le monde musical.

Debussy était de taille moyenne, la chevelure épaisse, le front large et saillant et le regard nostalgique. Son allure avait le charme de la gaucherie des timides. Il n'avait rien d'un enfant prodige, mais à 26 ans son vrai visage se révéla dans un élan spontané d'un lyrisme intime et profond.

Nombreuses sont ses oeuvres théâtrales entre autres «Pelleas et Melisande» qui fut un triomphe et qui fut donné en représentation à Paris en 1902.

À l'aurore du XXe siècle, Débussy transforma profondément l'esprist et le ton de la musique européenne. Il entendait que l'éclat de la forme soit saisie sans détour et que la musique imprègne la nature de l'homme.

En 1914, il fit une tournée triomphale en Russie.

Survint la guerre qui l'affecta au point de l'empêcher d'écrire. Il éprouva les premières atteintes d'un mal incurable. Cependant, il écrivit trois sonates pour tous instruments, avant d'entrer dans une longue et pénible agonie qui prit fin le 26 mars 1918, à l'âge de 56 ans. Il repose au cimetière de Passy.

Ceci n'est qu'un bref aperçu de la vie de ce grand maître de la musique française.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Edith Butler «Edith Butler» Sélect/Disques Kappa KA-1990.
Avec cette dix-septième offrande vinylisée de cette chanteuse d'origine acadienne, on se laisse séduire musicalement, et émotivement. Son tout nouvel album qui comprend plusieurs titres signés Lise Aubut (musique Edith Butler) en plus du «Cajuns de l'an 2000» de la plume de Stephen Faulkner, se révèle un mix culturel et musical tout à fait étonnant. De plage en plage, Edith se présente Version 1990 branchée sur son village global sans frontières, sans limites. Un album à la fois témoin et personnel qui porte en lui les grandes questions et les grands cris de notre temps: l'amour, la langue, l'environnement, la vie et la liberté. D'intérêt particulier ici: «Matawila» (où la terre s'exprime), «Comme un béluga» (où Edith s'imagine dans la peau d'un béluga dans l'eau polluée), «Coeur qui danse» (un rock qui est aussi une marche), et «Cajuns de l'an 2000» (chanson si vraie sur la langue et les menaces qui pèsent sur elle). Un album qui fera sans doute marque dans la carrière d'Edith Butler.

Nathalie Carsen «Bleu nuit» Trans-Canada KDC-664.
Nathalie Carsen s'était signalée à l'attention générale en mai 1988 avec son premier 45 tours intitulé «À la tendresse» de la plume de Didier Barbelivien. À présent avec son tout premier album «Bleu nuit» elle se lance dans la bataille en s'interprétant elle-même. Forte d'une solide formation classique, Nathalie a co-réalisé cet album et elle a participé à chaque étape de la production. «Bleu nuit» reflète à la fois l'ambition et le talent de Nathalie Carsen. L'amour, la tendresse, les rêves, les joies d'enfant sont touchés ici de façon délicate et sensible: «Pirater mon coeur», «Quand l'amour revient», «À la tendresse», «Oublie-moi», «La maladie de toi», etc. Un nom qu'il conviendra d'ajouter bientôt à celui des Johanne Blouin et autres Céline Dion.

François Feldman «Une présence» Polygram 838 836.
François Feldman avait époustouflé le monde de la chanson en 1988 avec son album «Vivre vivre» qui comprenait les deux grands titres «Suis moi jusqu'au vertige» et «Slave». Cette toute nouvelle offrande vinylisée comprend de la musique dans la même optique: exhubérante, sans retenue et puissante. Le rock léger de Feldman garde ses principales qualités, sa couleur somme toute originale et sa chaleur un peu frustre. Très impressionnant d'un bout à l'autre, cet album est incontestablement le signe d'une maturité intelligente. À souligner: «J'ai peur», «Les valses de Vienne», «Fragile Queen», et «Joue pas» (avec Joniece Jamison). Hautement recommandé.

Agriculture

• Ottawa

Une arme naturelle contre les insectes

Vous croyez sans doute que nous avons notre bonne part de bestioles au Canada, en particulier l'été, quand tous les insectes dans un rayon de cinq milles semblent se rassembler autour de votre barbecue. Il vous sera donc difficile de croire qu'Agriculture Canada puisse en importer.

Pourtant, les organismes importés s'intègrent aux techniques de lutte biologique contre les ravageurs.

Le concept est simple. Tous les animaux et les végétaux ont des ennemis naturels, soit des prédateurs, des parasites ou des agents pathogènes. Si l'on augmente artificiellement le nombre des ennemis, on peut s'attendre à une diminution des populations des espèces nuisibles. Le but ultime consiste à réduire ces populations jusqu'à ce que les ravageurs ne causent plus de dommages, ou très peu.

«La grande majorité de nos insectes nuisibles ne sont pas indigènes. Ils ont été accidentellement introduits au Canada avec du sol et des végétaux importés, par avion et de bien d'autres façons. Cependant, ils ont laissé leurs ennemis naturels derrière eux», explique Jim Kelleher, chef de la Sous-section de lutte biologique au Centre de recherches biosystématiques d'Agriculture Canada.

«On s'intéresse de plus en plus à la lutte biologique, car la société devient plus consciente de l'environnement, affirme M. Kelleher. Les gens essaient de trouver des moyens de réduire leur emploi de produits chimiques et ces techniques leur offrent une solution de remplacement».

«Les scientifiques des stations fédérales de recherches agricoles et notre propre service collaborent avec les chercheurs d'outre-mer pour retracer l'origine des ravageurs, déterminer quels sont leurs parasites et prédateurs et étudier ceux-ci pour éventuellement les importer au Canada», ajoute M. Kelleher.

Depuis 1929, la lutte biologique offre une solution de remplacement efficace aux pesticides.

Actuellement, grâce à un parasite d'origine allemande, **Ageniaspis fuscicollis**, qui s'attaque aux oeufs de l'hyponomeute du pommier, on est en train de réduire les populations de ce ravageur qui s'attaque aux arbres fruitiers en Colombie-Britannique.



Une coccinelle s'apprête à bondir sur deux pucerons du pois

En Ontario, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard, l'introduction du parasite **Dacnusa dryas** a permis de lutter efficacement contre l'agromyse de la luzerne.

On poursuit également des recherches sur un certain nombre de parasites de ravageurs comme la mouche de la pomme, la spongieuse, la tordeuse des bourgeons de l'épinette et le perce-oreille européen.

En Suisse, par le biais de l'Institut du Commonwealth pour la lutte biologique, on poursuit des recherches méticuleuses et des évaluations sur le terrain depuis de nombreuses années afin de garantir que les parasistes ne s'attaqueront pas à des insectes utiles, avant d'en autoriser l'importation.

La Sous-section de la lutte biologique d'Agriculture Canada collabore étroitement avec les États-Unis et s'assure que les parasites visés ne constituent pas une menace, s'il leur advient de traverser la frontière. Dès que les insectes importés arrivent au Canada, la Sous-section les met en quarantaine, puis les élève et les expédie à des centres de recherches qui les lâcheront ou les étudieront en laboratoire.

Ces parasites importés doivent surmonter de nombreux obstacles avant qu'on puisse crier victoire. En effet, ils ont du mal à s'établir en colonie à cause de l'hiver canadien, long et froid. Il peut s'écouler dix ans avant qu'on obtienne des résultats positifs, alors que dans les régions plus au sud, comme la Californie, on peut réussir l'implantation en trois ans seulement. Une fois établi, ils constituent une protection permanente.

Ouverture de deux nouveaux élévateurs

par JACQUES BEAUPRE

L'Alberta Wheat Pool construira deux nouveaux élévateurs à grain, un à Vermillon et l'autre à Munson. Cet investissement qui coûtera 3 millions de dollars permettra de centraliser les services de l'Alberta Wheat Pool dans ces régions. La date du début des travaux de construction n'a pas encore été fixée.



Prochain
FRANCO-JEUNESSE
le 8 juin 1990

• Edmonton

Vingt-quatre façons d'aider notre amie... la terre

par JACQUES BEAUPRÉ

Vingt-quatre façons d'aider notre amie, la terre, c'est la façon qu'ont trouvé les élèves de la 2e année de l'école Notre-Dame pour indiquer leur intérêt et leurs inquiétudes sur la question de l'environnement. Car, à l'école Notre-Dame, la Semaine de l'éducation était celle de l'environnement.

Dans un petit livret bien illustré et entièrement fait par les jeunes, on retrouve leurs vingt-quatre conseils pour une planète plus viable. Donna-Mae Calver recommande l'usage des tasses en céramique plutôt que des verres jetables alors que Jean-François Pitre dit de ne pas acheter les produits qui ont trop d'emballage.

Vingt-quatre conseils pour une meilleure planète n'était qu'un des moyens utilisés par les jeunes de l'école Notre-Dame pour sensibiliser les enseignants et les parents, la communauté en général, bref tout le monde aux questions environnementales. Pendant toute cette semaine, l'école a bourdonné d'activités, des équipes-choc allant jusqu'à vérifier le contenu de chaque poubelle de l'école pour s'assurer que rien n'était gaspillé. Une autre équipe fromée de Nancy Mongrain et Shannon Rondeau a pesé tous les déchets produits par l'école pour trouver que les élèves et les enseignants de Notre-Dame avaient créé 90 kilos de déchets, malgré les efforts de recyclage.

L'environnement c'était l'affaire de tout le monde et plusieurs aspects de la protection de l'environnement ont été abordés lors de cette exposition. Mélanie Albar recommandait l'usage des couches en tissu après avoir trouvé que le couches jetables coûtent presque trois fois plus cher (en moyenne 2 300 $, par enfant) et qu'elles ne sont pas biodégradables. De plus, a trouvé Mélanie, 2,4 millions d'arbres doivent être utilisés chaque année pour produire les couches jetables.

Les questions de recyclage, que ce soit du papier ou des berlingots de lait et une meilleure utilisation des ressources naturelles, comme l'eau ont dominé cette exposition.

L'un des buts de cette semaine, dit le directeur de l'école, Ernest Lefebvre, c'était de sensibiliser les parents et la communauté en passant par les jeunes. Cet objectif semble avoir été atteint et désormais le monde des jeunes de l'école Notre-Dame a changé, car après tout l'avenir de la planète, c'est leur avenir!



Chacun y est allé de sa contribution. Les jeunes de la 2e année eux ont choisi de donner 24 idées pratiques qu'ils ont présentées dans une boîte à image.
(Photo Jacques Beaupré)



Tout ce qu'on jette dans les éviers n'est pas toujours bon pour l'environnement ce qu'ont démontré Stéphan Mistrzak, Ghyslain Tremblay, James Tunnell et Paul Vaillant de la classe de 5e et 6e année.
(Photo Jacques Beaupré)

• Lethbridge

De jeunes Albertains en visite au Québec

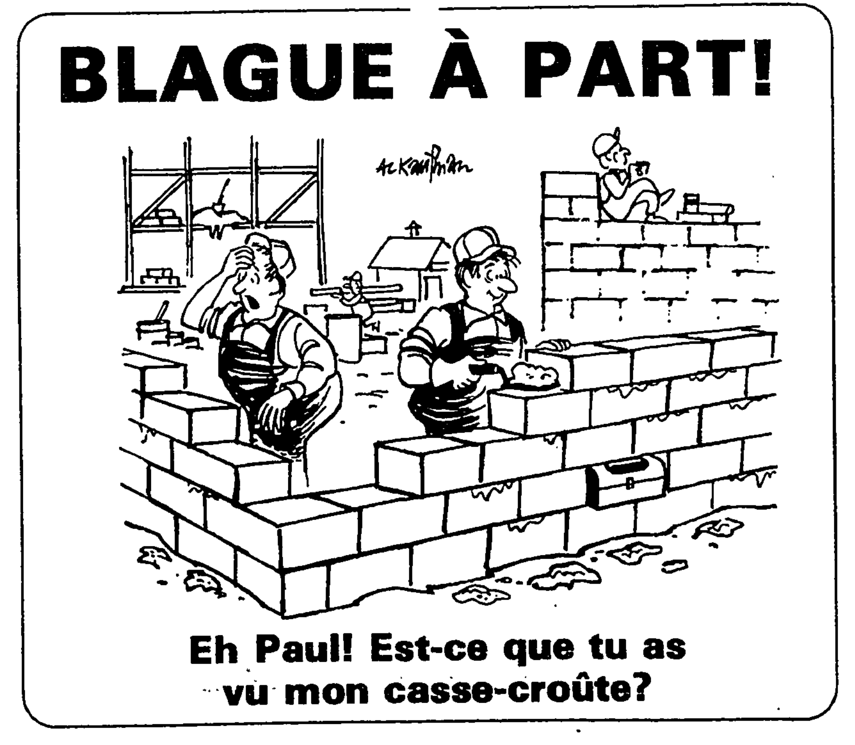
par SYLVIE PATERSON

Du 21 au 28 avril dernier, 25 élèves de 9e année qui fréquentent l'école communautaire Gilbert Paterson de Lethbridge se sont rendus à Beauport (Québec) dans le but de vivre un échange avec des élèves de l'école secondaire François Bourrin. Dix-neuf de ces jeunes sont inscrits au programme d'immersion française de l'école et les six autres suivent des cours de français langue seconde depuis la quatrième année.

Selon les deux enseignantes qui les accompagnaient, Mme Lorraine Méthot et Mme Sylvie Bouchard, le voyage a été une réussite à tous les points de vue. Il a

(suite en page 12)

BLAGUE À PART!



Eh Paul! Est-ce que tu as vu mon casse-croûte?

Chronique du professeur

HÉBERT LUÉE

Bravo à tous les participants et les participantes de mon concours d'avril! Vous m'éberluez toujours. Plusieurs d'entre vous ont réussi mon énigme d'un cadran vu dans le miroir. Voici les réponses:

Il est 9h10 ou 9h11 plus précisément.
Le cadran et son image sont exactement pareils à 6h ou 18h et à 12h ou 24h.

Les gagnants recevront sous peu un prix choisi à La Librairie Le Carrefour. Voici leurs noms:

Erin Knutson
École Father Jan, Saint-Albert
Classe de 3e de M. Huot

Richard Gunn
École Sainte-Anne, Calgary
Classe de 4e de N. Houle

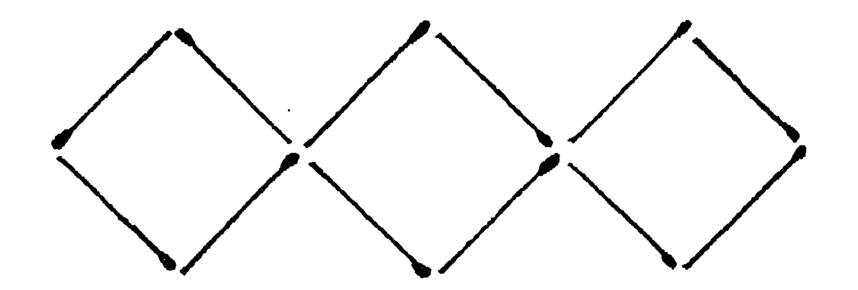
Magella Mailloux
École Héritage, Jean-Côté
Classe de 5e de G. Bérubé

Matthew Wallebeck
École élémentaire Centennial, Wetaskiwin
Classe de 6e de B. VamPashak

Andréanne Lavoie
École Notre-Dame, Edmonton
Classe de 3e de L. Charrois

Et maintenant, voici ma prochaine énigme que j'ai empruntée à mon collègue André-Jean Roy de Instantanés mathématiques:

Construis 3 carrés avec 12 bâtonnets en les disposant comme ceci:

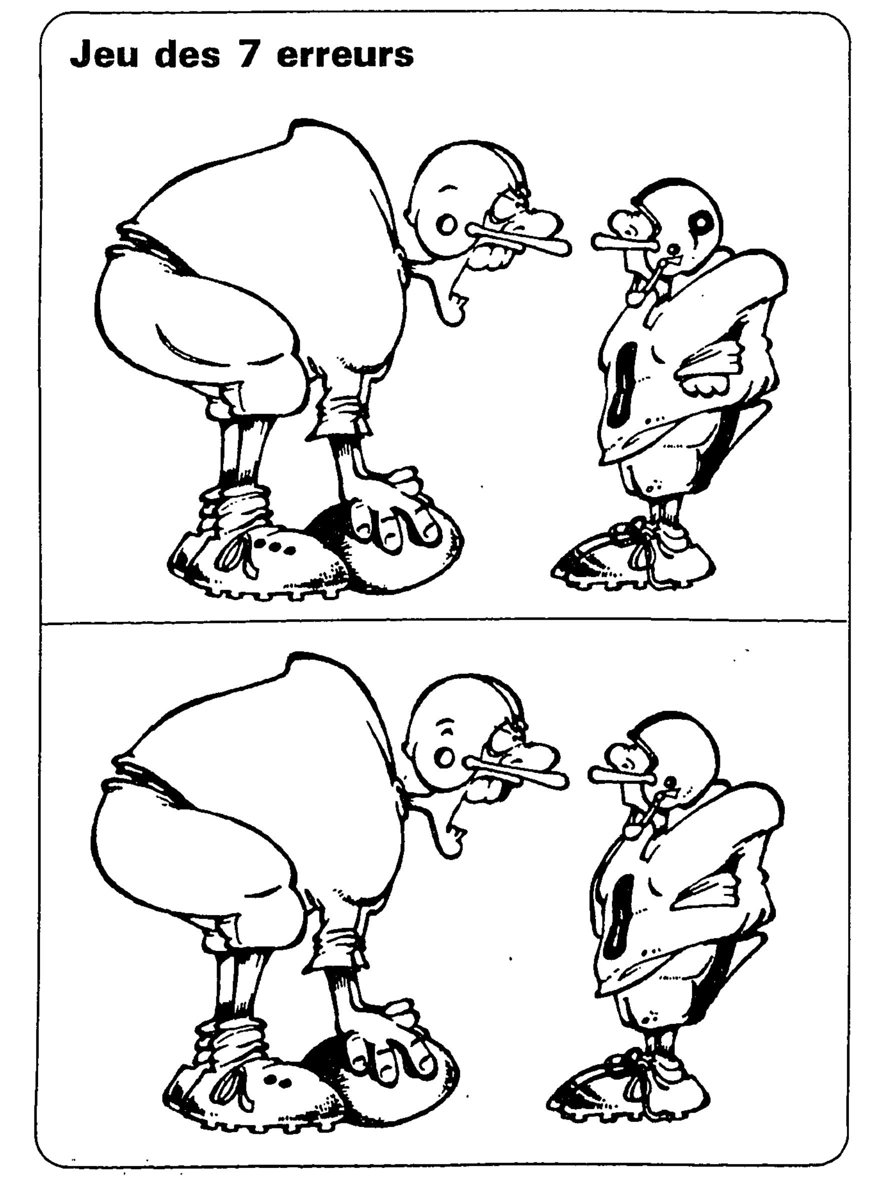


Comment pourrais-tu obtenir 4 carrés, à partir de cette figure, en ne déplaçant que 4 bâtonnets.

Fais-moi un dessin de cette nouvelle figure dans le billet ci-joint et retourne-le avant le **1er juin 1990** à l'adresse habituelle:

Professeur Hébert Luée
Journal Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Jeu des 7 erreurs



Ça jase bien à Maurice-Lavallée



Lors du concours annuel d'art oratoire tenu à Calgary en avril, six élèves de l'école Maurice-Lavallée se sont remarquablement distingués par des discours autant variés que passionnants, et faisant preuve parfois de grande érudition. Ces disciples de Démosthène sont fiers tout comme leurs amis et professeurs. Nous tenons à les féliciter une dernière fois. De g. à d. Joël Turcotte, médaille d'or, 4e année; Christine Mahé, médaille d'argent, 6e année; Monique Blough, médaille de bronze, 11e année; Pierre Philippe Ouimet, médaille d'argent, 8e année; Patrick Grondin, médaille d'or, 9e année; et Pierre Tardif, médaille d'or, 7e année

Visite au Québec

(suite de la page 11)



permis aux jeunes de vivre une expérience extraordinaire dont ils se souviendront longtemps! Les échanges avec de nouveaux amis, la création de liens profonds, la pratique de la langue française en contexte, la découverte d'un autre milieu et d'une autre culture leur ont donnés l'occasion de réaliser tous les avantages reliés à la maîtrise d'une langue seconde. Pour eux, toutes les années passées dans des classes d'immersion française ou des cours de français langue seconde prenaient soudainement toute **une signification.**

L'horaire était chargé et les visites intéressantes ne manquaient pas: Assemblée nationale du Québec, Musée du Tart, industries, chutes Montmorency, Basilique Sainte-Anne de Beaupré, Cap Tourmente, Mont Sainte-Anne, aquarium, village Huron, P.E.P.S. de l'Université Laval, Cabane à sucre Guy Lafleur, etc.

Les jeunes n'oublieront pas ces visites. Mais il y a plus encore... Ils sont revenus ici avec un vocabulaire enrichi, des mots vivants, des expressions à la mode et un grand sentiment de joie! Un grand sentiment de joie relié au fait qu'ils avaient pu utiliser la langue française pour «communiquer» avec cet autre peuple qui cohabite avec eux dans ce grand pays qu'est le Canada.

Les élèves de l'école François Bourrin étaient à Lethbridge du 19 au 26 mai dernier. Toutes les activités se sont déroulées en anglais cette fois. Nous avons bien hâte de les revoir et nous vous invitons à suivre les événements.

Réponse au professeur Hébert Luée

Voici mon dessin:

Nom: ______________________

Âge: ____________ Année scolaire: ____________

École ______________________

Adresse de l'école: ______________________

____

Nom de ton professeur: ______________________

• Edmonton

Éducation et environnement à Maurice-Lavallée

par JACQUES BEAUPRÉ

L'éducation c'est aussi l'environnement et, la protection de l'environnement doit prendre une place plus importante dans l'éducation. C'est du moins le message qu'ont donné élèves et professeurs de l'école Maurice-Lavallée alors que le thème de l'environnement a dominé la Semaine de l'éducation.

Dès lundi matin, l'école abordait de front la question en écoutant quelques personnes invitées dont l'environnementaliste Lucien Royer et le critique libéral provincial en matière d'environnement, le député Grant Mitchell.

Lucien Royer n'a d'ailleurs pas perdu de temps pour sensibiliser les jeunes, des jeunes qui commencent à être plus sensibilisés que les adultes et qui bientôt pourraient bien leur pousser dans le dos pour agir au plus vite pour protéger notre planète. «Il faut encourager les parents, dit Lucien Royer, les convaincre eux aussi à devenir environnementalistes». Cela, dit-il, doit aussi se faire au niveau de la communauté. En fait, selon Lucien Royer, il faut que tout le monde devienne un environnementaliste parce qu'il y a urgence d'agir. Il a enjoint les jeunes à se regrouper et à agir. La question de l'environnement, a-t-il conclu doit devenir une question importante au moment des élections si on veut obtenir des changements. Monsieur Grant Mitchell s'est dit pour sa part convaincu que «le sujet le plus important pour votre génération (les jeunes) sera l'environnement».

Les jeunes écoliers ont eu au cours de cette semaine des façons bien à eux d'exprimer leurs craintes face à la détérioration de la qualité de la vie sur la planète et sur la pollution. Nadia Lavoie a peint une énorme murale qui exprime de façon très claire et efficace qu'il faut protéger la planète. Cette murale a été tellement appréciée que le dessin a été reproduit sur des chandails.

Plus de 125 élèves ont aussi écrit des lettres pour demander des changements, indiquer leur appui à la lutte contre la pollution et demander des mesures de protection. Ces lettres ont été adressées au président des Nation-Unies, au premier ministre du Canada, à celui de l'Alberta mais aussi à plusieurs compagnies qui, selon les jeunes, abusent des ressources naturelles ou détruisent l'environnement comme la compagnie Avon par ses tests fait sur des animaux ou la chaîne de restaurants McDonald pour ses contenants de polystyrène qui ont été liés à la destruction de la couche d'ozone.

La semaine s'est terminée vendredi après-midi sur une note plus joyeuse alors que plusieurs élèves et groupes d'élèves ont eu recours à la musique et au chant pour dire jusqu'à quel point la protection de l'environnement c'est une question de vie... qui leur tient à coeur!



Ce n'est pas extraterrestre ni le comptoir d'un magasin d'alimentation. C'est plutôt le résultat d'une société de consommation qui a pris l'habitude de jeter après usage, peu importe les conséquences.

(Photo Jacques Beaupré)

• Edmonton

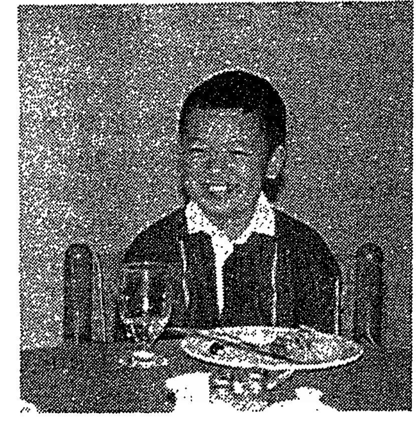
Les écoles publiques honorent leurs élèves

par JACQUES BEAUPRÉ

Le 9 mai dernier, la cafétéria de l'édifice de la Commission des écoles publiques d'Edmonton avait un air de fête. La Commission y avait invité tous les jeunes qui ont participé aux finales régionale et provinciale du concours oratoire. Les parents accompagnaient fièrement leurs enfants et tout le monde s'est amusé autour d'un souper organisé en l'honneur des jeunes.

«C'est notre façon de remercier les participants et de leur dire qu'on est fier d'eux» s'est exclamée la présidente de la Commission, Joan Cowling. Ce sont d'ailleurs les jeunes qui ont, à juste titre, volé la vedette en venant rappeler le sujet dont ils avaient fait leur exposé lors du concours. On a pu y entendre des histoires de crayon magique qui font les devoirs tout seul, d'un petit dragon ou encore une sur le parachutisme de la part de quelqu'un qui n'en a jamais fait mais qui connaissait tellement bien son sujet qu'elle en a trompé les juges.

Les écoles publiques d'Edmonton n'ayant pas de programme français ou d'école française, les participants étaient inscrits dans la catégorie du français immersion et dans celle du français langue seconde. Cinq élèves de ce groupe l'ont emporté au niveau provincial, tous dans la catégorie français langue seconde. Ces résultats ont d'ailleurs réjouit la conseillère pédagogique Gracia Bugeaud-Brinkman: «Notre but c'est vraiment de donner l'opportunité aux étudiants la possibilité de participer à une activité à l'extérieur de la salle de classe et de vraiment valoriser ce qu'ils apprennent à l'année longue».



L'événement a attiré plusieurs participants et parents ainsi que quelques professeurs. Tim Poon était bien fier de sa troisième place à la finale régionale. Cet élève de 6e de l'école Laurier Heights était accompagné de son père et d'une enseignante, Geneviève Forget.

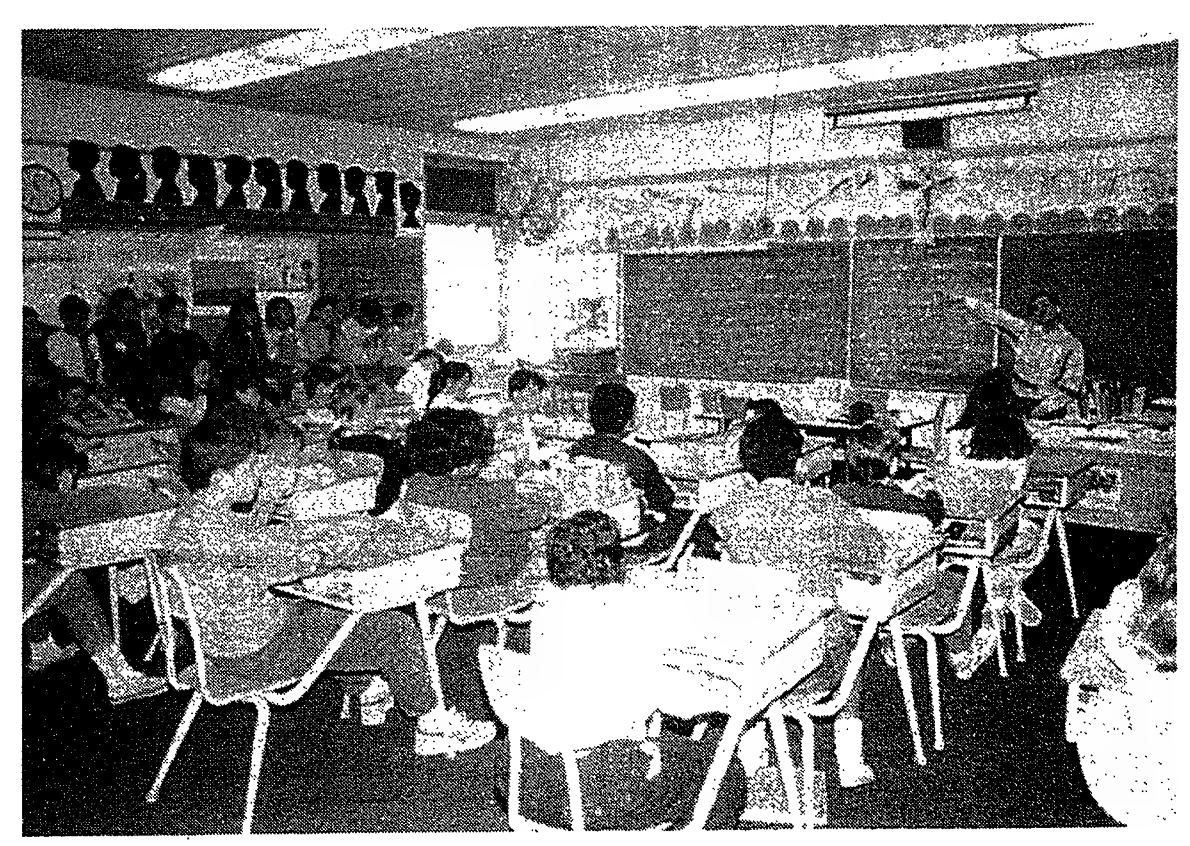
(Photo Jacques Beaupré)

Le maître de cérémonie, l'animateur de l'émission Rendez-vous d'ITV, Gaétan Bourdon a d'ailleurs tenu à souligner l'importance d'acquérir une langue seconde, que ce soit pour le travail, les voyages ou simplement pour découvrir.

Félicitations aux gagnant(e)s et à tous les participant(e)s.

• Edmonton

Éducation et carrières à l'école Father Léo Green



par JACQUES BEAUPRE

Le thème des carrières a été au centre de la Semaine de l'éducation à l'école Father Léo Green d'Edmonton qui dessert quelque 620 élèves dans des programmes d'immersion française et anglais. Pendant cette semaine les élèves ont pu se familiariser avec différentes professions alors que plusieurs personnes, dont bon nombre de parents ont été invités à venir parler de leur travail. L'équipe du Franco a fait sa part en venant parler de journalisme aux élèves des deux classes de 6e année immersion de Mesdames Léonie Poole et Lauraine Charest. Sur la photo, votre humble serviteur (en avant) parle à grands gestes alors que le directeur du journal, Pierre Brault capture cet instant avec sa caméra.

(Photo Pierre Brault)

• Calgary

Un échange inoubliable

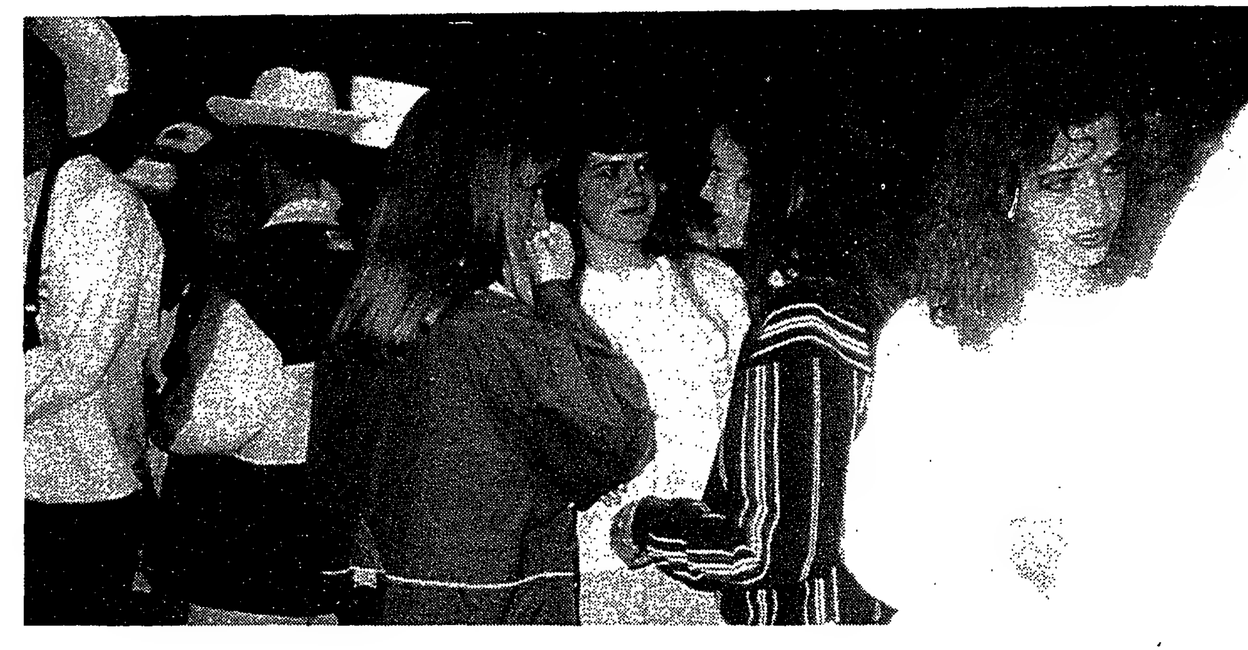
par LUC TOUSIGNANT

«...je veux repartir là-bas avec eux... Pourquoi est-ce déjà terminé? Quand est-ce qu'on peut recommencer?» Voilà quelques-uns des commentaires que nous pouvions entendre lors du départ des étudiants du Québec qui sont venus passer une semaine à Calgary du 29 avril au 6 mai dernier.

C'est dans le cadre d'un programme d'échange-étudiants parrainé par Hospitalité-Canada que 24 étudiants de l'école Sainte-Anne de Calgary ont pu vivre une expérience qu'ils n'oublieront jamais. Ces jeunes de la neuvième et de la dixième année se sont rendus tout d'abord à Saint-Alexis des Monts au Québec du 15 au 21 avril où ils ont été accueillis très chaleureusement et où ils ont participé à une programmation très chargée. Beaucoup de ces échangistes en étaient à leur première visite dans la «Belle province» et ont eu la chance de découvrir un coin du Canada bien différent du leur. Le fleuve Saint-Laurent, la cabane à sucre avec de vrais érables, des industries de toutes sortes, la poutine, un mets bien Québécois, etc. Mais la vraie différence, celle qui saute le plus aux yeux et aux oreilles, le FRANÇAIS partout. Au dépanneur, à la radio, à la télévision, sur la rue, sur les panneaux indicateurs, enfin partout. Concrètement ils ont pu réaliser qu'il est possible de vivre en français et d'être fier de le faire. C'est donc le coeur gros et les yeux pleins de larmes qu'ils sont revenus chez eux pour se préparer à accueillir leur jumeau et jumelle.

De leur côté, les étudiants du Québec ont découvert également beaucoup lors de leur passage en Alberta. La découverte d'une grande ville avec ses avantages et ses inconvénients, le transport en commun, les centres d'achats, les médias anglophones partout, sans oublier les montagnes qui ont émerveillé plus d'un. C'est cependant la langue qui a encore une fois pris la vedette puisque communiquer en français à Calgary n'est pas toujours possible. Ces jeunes québécois se sont rendu compte qu'être francophone parmi une masse anglophone peut apporter parfois quelques frustrations et que de se faire reconnaître certains droits n'est pas toujours facile.

Merci donc à Hospitalité-Canada et à la Commission scolaire catholique de Calgary d'avoir permis à 48 jeunes canadiens-français de découvrir un monde qui est le leur mais qui leur est encore tellement inconnu.



À l'aéroport, les larmes ont coulé à profusion lors du départ des jeunes Québécois.



Le groupe d'étudiants de Saint-Alexis des Monts au Québec accompagné des responsables, sont fiers de porter le chapeau de cow-boy qui leur a été remis par leurs jumeaux et jumelles de Calgary lors de la dernière soirée. Que de souvenirs à l'intérieur de ce chapeau.

• Calgary

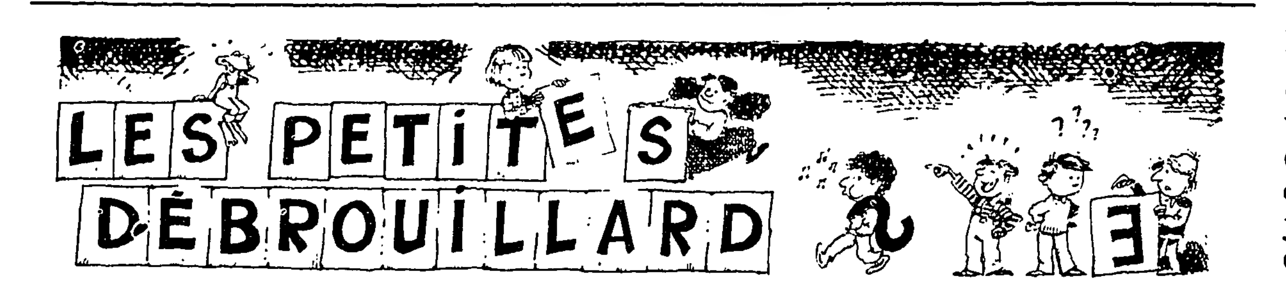
L'école Sainte-Anne au concours oratoire

par LINE MARTEL

Tout le monde le sait maintenant. En Alberta on ne distingue pas les francophones par leur quantité mais bien par leur qualité. Une fois de plus, les élèves de l'école Sainte-Anne l'ont prouvé. Trois candidates représentaient l'école Sainte-Anne lors du concours oratoire provincial et toutes les trois se sont bien classées:

Maya Masek, 5e année, Médaille d'or
Céline St-Jacques, 4e année, Médaille de bronze
Mélanie St-Jacques, 7e année, Mention d'honneur.

Félicitations aux gagnantes et à tous les participants à la finale régionale de Calgary!



Le monde à l'envers

par le professeur Scientifix

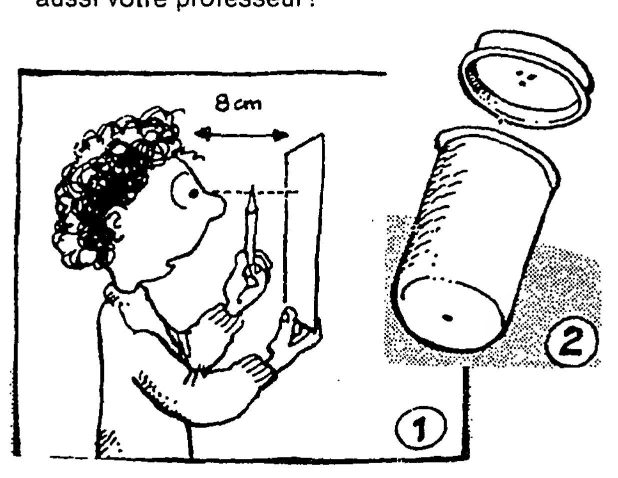
J'ai déniché dernièrement une petite expérience fascinante. Elle consiste à nous faire voir un objet à l'envers... sans qu'il ne le soit vraiment! Mes adjoints ont déterminé pour vous les meilleures conditions d'observation de ce phénomène intrigant.

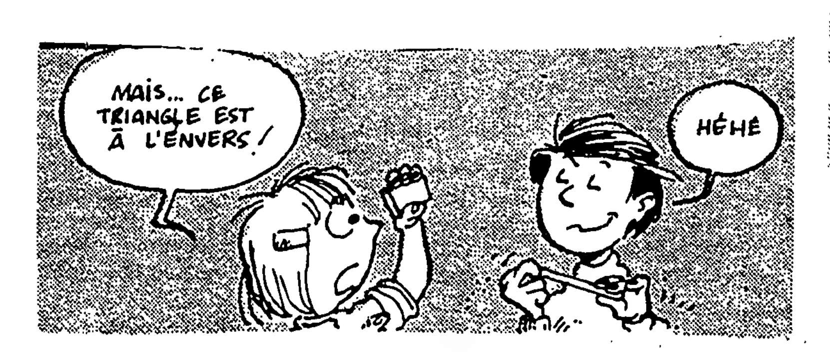
Avec une épingle, percez un petit trou de 2 mm de diamètre dans un morceau de carton. Tenez-le ensuite à environ 8 cm de votre oeil. De l'autre main, placez le bout d'un crayon à mi-distance entre votre oeil et le trou.

Vous devriez maintenant apercevoir l'image renversée du crayon en regardant non pas le crayon, mais bien le petit trou. Cette image est produite par l'ombre de la pointe du crayon sur la rétine. Vérifiez ce phénomène avec une deuxième expérience.

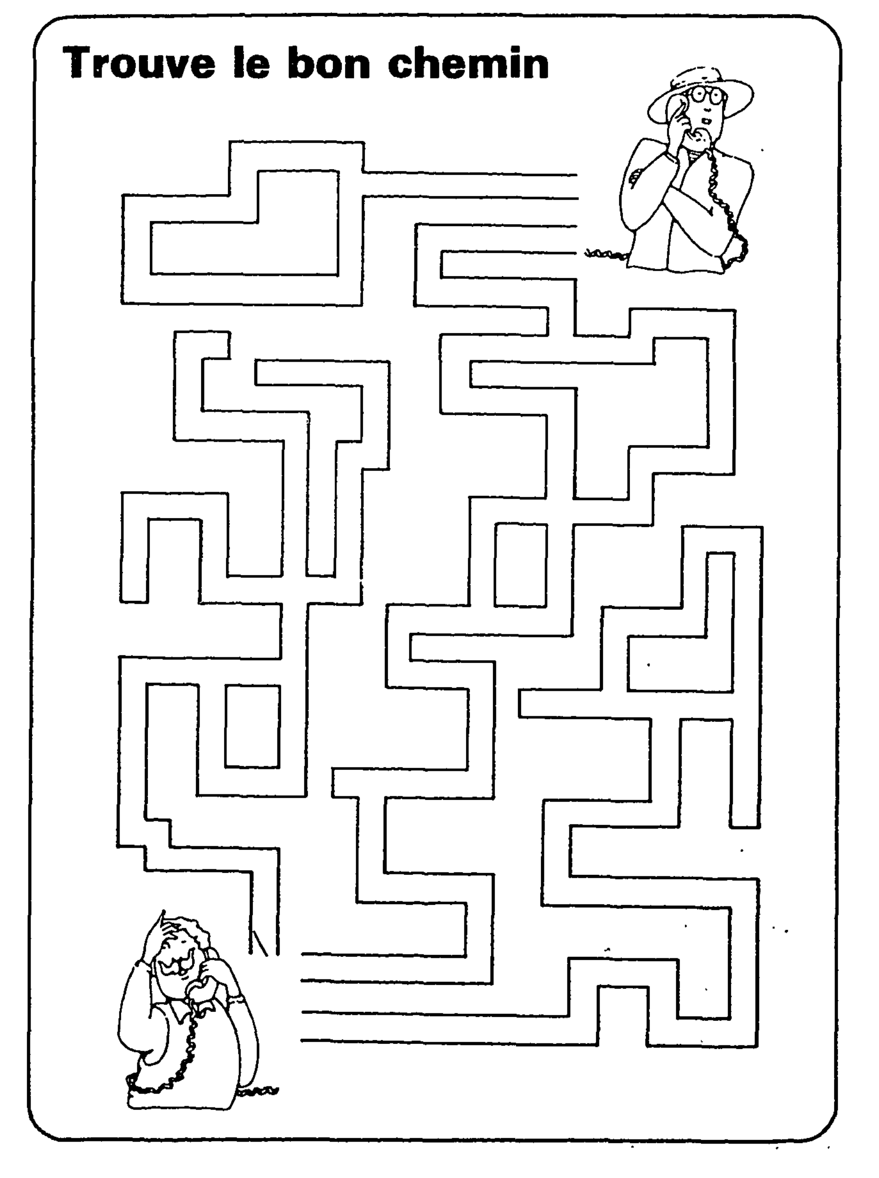
À l'aide de l'épingle, percez un trou de 1/2 mm de diamètre au fond d'une boîte de plastique, juste au centre (boîte de pellicule photographique). Dans le couvercle de la boîte, formez un triangle en perçant trois autres trous (espace maximum entre les trous : 2 mm).

Collez votre oeil sur les trous et pointez le tube vers la lumière : vous verrez une image renversée du triangle. Avec ce petit truc, vous étonnerez sûrement vos amis... et peut-être aussi votre professeur!





Trouve le bon chemin



• Ottawa

La Société canadienne des postes devrait être privatisée

A.P.F. - Après cinq mois de travail, le comité parlementaire chargé d'étudier le service postal canadien des années 1990 recommande que le gouvernement fédéral privatise Postes Canada, dès que cette société d'État aura atteint un rendement financier comparable à celui des entreprises privées, et que les relations de travail se seront améliorées.

Cette recommandation ne fait toutefois pas l'unanimité au sein du comité. Dans un rapport minoritaire, les libéraux et les néo-démocrates s'opposent à la privatisation, tout comme ils s'opposent à la fermeture des bureaux de postes ruraux.

Dans le rapport majoritaire, on propose que Postes Canada se limite à la collecte, au tri et à la livraison postale, et qu'elle abandonne la vente au détail au profit de l'entreprise privée.

Alors qu'elle affichait un déficit de 600 millions en 1981-82, la Société canadienne des postes faisait état d'un surplus de 96 millions l'an dernier, le premier en 30 ans. C'est très bien, dit le comité, mais il faut faire plus encore, de façon à ce que la Société soit financièrement autonome et qu'elle puisse maintenir et améliorer le service. On aimerait même que la Société atteigne un taux de rendement sur ses capitaux de 14 pour 100 dès 1993-94, et qu'elle verse au gouvernement des dividendes annuels correspondant à 40 pour 100 de ses bénéfices d'exploitation.

On ne s'oppose pas au programme de conversion des bureaux de poste des localités rurales en comptoirs postaux privés. Tout au plus recommande-t-on que la Société tienne au moins une réunion avec les édiles municipaux avant de passer aux actes, eux qui n'ont pas toujours été consultés par le passé. À ceux qui prétendent que le bon vieux bureau de poste est une institution importante dans les localités rurales, la majorité conservatrice du comité répond que le réseau rural est bien coûteux. On est d'ailleurs convaincu qu'avec le temps et de bonnes mesures de contrôle de la qualité du service, les nouveaux comptoirs postaux remplaceront avantageusement les bureaux de poste. Les membres libéraux du comité pensent de leur côté qu'on doit cesser de fermer les bureaux de poste ruraux.

La livraison du courrier dans les fameuses boîtes postales communautaires installées dans les nouveaux quartiers en milieu urbain devrait, de l'avis du comité, être confiée à l'entreprise privée comme c'est le cas dans le secteur rural. On trouve aussi que la Société canadienne des postes aurait intérêt à remodeler ses boîtes postales communautaires de façon à ce qu'elles soient à l'épreuve des intempéries.

En ce qui a trait aux subventions postales, on appuie l'intention du gouvernement de remplace l'actuel programme universel de subventions postales par une subvention directe aux éditeurs qui ont véritablement besoin d'aide financière. Mais pour éviter que les éditeurs des journaux ruraux et des petits magazines fassent les frais de cette nouvelle politique, le comité recommande que le gouvernement s'efforce de leur fournir une aide financière suffisante.

Le comité demande enfin un moratoire sur toute réduction future de la subvention postale destinée aux services de correspondance aérienne du Nord, tant que le gouvernement n'aura pas trouvé un autre mode de transport ou de financement.

On le sait, le coût de la vie est élevé dans les régions nordiques. Faute de routes toutes saisons, le transport aérien est la seule façon d'acheminer les aliments frais nécessaires à une bonne alimentation. Le gouvernement a déjà entrepris d'éliminer progressivement son programme de subventions du transport aérien. Le comité est inquiet de l'impact qu'aura cette décision sur le coût des produits périssables et des biens de consommation acheminés vers le Nord, d'où cette volonté d'imposer un moratoire.



A.C.F.A. régionale d'Edmonton



EXPOSITION DE DESSINS
de
JEAN GAUTHIER

au **9TH STREET CAFE,**
dimanche le 3 juin 1990, à partir de 11h30.

Marc St-Germain, propriétaire du 9th Street Cafe remettra tous les revenus de la journée au Centre de plein air Lusson.

Venez déguster un bon repas tout en admirant les dessins qui seront en vente. Une reproduction d'un dessin de cet artiste francophone sera donnée aux enfants accompagnés de leurs parents (une reproduction par famille).

C'est un évènement à ne pas manquer!

Info: Martine Caron **469-4401.**

La TPS ne devrait se répercuter sur les prix qu'une seule fois

A.P.F. - La Banque du Canada pense que la nouvelle taxe sur les produits et services qui entrera en vigueur le 1er janvier n'aura un impact direct sur les prix à la consommation que durant la première année d'application.

C'est ce qu'a affirmé le Gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, alors qu'il comparaissait devant le Comité sur la consommation, les corporations et l'administration gouvernementale chargé d'étudier les effets de la TPS sur les prix.

Selon M. Crow, la TPS qui entrera en vigueur en 1991 devrait entraîner une hausse des prix de 1.25 pour 100, ce qui confirme les prévisions du gouvernement conservateur. Cette hausse, a prévenu M. Crow, ne sera pas une raison suffisante pour accepter une inflation galopante.

En soi, la TPS ne fera pas monter les taux d'intérêt a répété à plusieurs reprises M. Crow aux membres du comité. «Ce n'est pas la TPS qui va faire monter les taux d'intérêt, mais un ensemble de facteurs». Parmi ces facteurs, il y a la tentation pour les syndicats de négocier des hausses salariales qui tiennent compte de la hausse des prix provoquée par la nouvelle taxe. M. Crow reconnait d'ailleurs qu'une hausse des prix pourrait déclencher une hausse des revendications salariales.

Le Gouverneur de la Banque du Canada estime que la taxe aura une influence sur les mises en chantier et qu'il y aura vraisemblablement une baisse des prix de certains biens de consommation. «Les consommateurs vont reporter leurs achats en 1991, d'autres vont faire certains achats avant 1991».

Le Conference Board estime de son côté les prix à la consommation devrait augmenter de 1.4 pour 100 en 1991. Comme la Banque du Canada, le Board est d'avis que la hausse ne se fera sentir qu'en 1991, principalement à cause de la faiblesse de l'économie cette année, et l'année prochaine. On s'attend donc à ce que les producteurs éliminent complètement l'actuelle taxe de vente aux manufacturiers de 13.5 pour 100, pour ne refiler aux consommateurs que la nouvelle TPS de 7 pour 100. Lorsque le marché est faible, les entreprises tentent d'accroître leur marché en déclenchant une guerre ces prix. Dans une économie forte explique le Board, les producteurs auraient plutôt été tenté d'ajouter une partie de la taxe de 13.5 pour 100 dans le prix des produits de façon à augmenter leurs profits.

La pression de la TPS sur les salaires préoccupent le *Conference Board*. Déjà, on a négocié des augmentations salariales de 7 pour 100 dans certaines entreprises, alors qu'on prévoyait que les hausses ne seraient que de 4 ou 5 pour 100. «On ne peut dire si la TPS y est pour quelque chose, mais il y a certainement des gens qui cherchent à se couvrir» a déclaré un porte-parole de l'organisme spécialisé dans les recherches et les analyses portant sur des questions économique.

• Ottawa

Combattre la pollution des eaux

Les agriculteurs du sud-ouest de l'Ontario ont grossi les rangs de ceux qui se préoccupent de l'état de l'environnement en participant à un projet de diminution du niveau de phosphore dans le lac Érié. Le ruissellement apporte chaque année 200 tonnes de phosphore dans ce grand lac qui approvisionne, en eau potable plusieurs villes dont Windsor et Sarnia.

Le phosphore est couramment utilisé dans les engrais, car il accroît fortement le rendement des cultures. Par contre, lorsqu'il est entraîné dans les ruisseaux et les rivières, ce produit chimique favorise la prolifération des algues qui tuent les poissons et contaminent l'eau potable.

Un programme de recherche a été mis sur pied en collaboration avec le gouvernement fédéral. Ottawa y investira 30 millions $, en cinq ans. Les chercheurs étudient l'utilisation de plantes capables de couvrir le sol pour réduire l'érosion. Ils étudient aussi les effets du travail réduit du sol sur les mauvaises herbes et les meilleures façons d'utiliser les engrais.

• Winnipeg

Contrats d'orge à livraison garantie de 1990-91

La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle allait offrir cinq séries de contrats à livraison garantie, de «A» à «E», au cours de la campagne 1990-91 portant sur de l'orge agréée nos 1 et 2 de l'Ouest. Les producteurs pourront se procurer les demandes de contrat ainsi que les bulletins d'information à ce sujet à tous les silos de collecte au début de juin.

Les dates limites de demande, sur la foi du cachet de la poste ou du courrier, sont les suivantes:

Série «A» - le 1er août 1990 Série «D» - le 15 mars 1991
Série «B» - le 15 octobre 1990 Série «E» - le 15 mai 1991
Série «C» - le 15 janvier 1991

Les producteurs doivent remplir des demandes séparées pour chacune des séries dans lesquelles ils désirent participer. Ils devront également assigner une (1) acre donnant droit aux contingents par tranche de deux (2) tonnes qu'ils veulent vendre en vertu de ce programme.

En supposant que la Commission vienne à proroger les dates limites, les producteurs auront alors la possibilité de remplir une demande et de commencer la livraison immédiatement, à condition qu'il existe un appel de livraison portant sur la totalité ou une partie du contrat à ce moment là.

La Commission établira le tonnage qu'elle pourra exempter dans chacune des séries en fonction de ses prévisions de marché. Si le total des demandes dépasse les besoins, elle réduira proportionnellement les contrats et elle fera connaître les nouveaux chiffres aux producteurs dans les vingt (20) jours qui suivront la date limite de la série dans laquelle ils avaient pris un contrat.

Les demandes des producteurs qui ont démontré leur bonne foi dans les contrats précédents de la Commission recevront une certaine priorité. La Commission garantit de prendre la totalité des quantités sous contrat d'ici la fin de la campagne 1990-91.

Les éléments du programme de livraison garantie feront l'objet d'un article de l'Actualité céréalière, une lettre que la Commission envoie à tous les titulaires d'un carnet de livraison. Ils seront également à leur disposition auprès des gérants des silos de collecte.

En outre, la Commission a annoncé que les producteurs pourront toujours livrer de l'orge en vertu des contingents ordinaires de livraison en fonction des besoins à la commercialisation à condition que les producteurs aient assigné des acres donnant droit aux contingents à l'orge dans leur carnet de livraison.



Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse

Ancienne adresse

Nom ____
Prénom ____
Appartement ____ n° et rue ____
ou casier postal: ____ Ville ____
Province: ____ Code postal ____

Nouvelle adresse

Nom ____
Prénom ____
Appartement ____ n° et rue ____
ou casier postal: ____ Ville: ____
Province: ____ Code postal: ____
n° de téléphone: ____

Faites parvenir à : **LE FRANCO**
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

• Edmonton

Le Canada a violé les droits des Indiens de la bande du lac Lubicon

par JACQUES BEAUPRÉ

Le Comité des droits de la personne des Nations unies a conclu que le Canada a violé les droits des Indiens de la bande du lac Lubicon. Le Comité dit que l'absence de traité et l'exploitation industrielle des terres revendiquées par les Indiens Lubicons menace leur mode de vie traditionnel et leur culture. Depuis 1984, le Canada avait tenté à plusieurs reprises d'empêcher le Comité de poursuivre son enquête.

Cette décision est toutefois loin de mettre fin aux revendications de Indiens du lac Lubicon car le Comité des droits de la personne n'offre pas de solutions claires.

Même s'il est reconnu coupable d'avoir violé les droits de ces Autochtones, le Canada évite l'humiliation parce que le comité dit que le gouvernement canadien a pris des mesures pour «corriger la situation par un moyen que le Comité juge approprié selon l'article 2 de la Charte».

Cet article dit seulement que les États «doivent prendre des arrangements» pour respecter les droits de la personne. Selon les Lubicons cela veut simplement dire que le Comité appui les négociations comme une bonne façon de résoudre le conflit. Au contraire, dit le ministre des Affaires indiennes, Tom Siddon, la décision signifie que «les Nations unies considèrent que nos efforts de négociation, y compris l'offre faite à la bande, représentent un correctif approprié pour respecter cette obligation».

Les deux parties crient donc victoire et disent que c'est à l'autre de bouger. Il est donc peu probable, en ce moment que les négociations reprennent comme le souhaitait le Comité des droits de la personne. Le négociateur fédéral, Ken Colby affirmait d'ailleurs que la décision de l'ONU «appui l'offre finale» présentée par le gouvernement fédéral qui fut rejetée, le 14 janvier 1989 par le chef des Indiens Lubicons, Bernard Omniak.

Ottawa offre des paiements maximum de 45 millions $, dont une grande partie n'est pas garantie. Les Indiens Lubicons demandent 70 millions $ et un autre 100 millions $ pour compenser l'exploitation des ressources pétrolières de leur territoire, sans leur permission par plusieurs entreprises dont la société d'état Petro-Canada.

Le principal conseiller de la bande, Fred Lannerson dit qu'ils comptent maintenant sur l'appui du premier ministre de l'Alberta, Don Getty pour débloquer ce conflit qui dure depuis 51 ans. Ces trois dernières années, seules les rencontres entre Don Getty et le chef de la bande, Bernard Omniak ont permis de faire avancer les négociations. C'est l'intervention personnelle de Don Getty à l'automne de 1988 qui avait donné l'Accord de Grimshaw qui depuis sert de cadre aux négociations entre ces autochtones et la province.

Les Indiens du lac Lubicon, dit Fred Lannerson comptent aussi sur une enquête indépendante menée par l'Église unie du Canada pour analyser l'offre d'Ottawa et les demandes des Lubicons. Cette enquête, croit-il montera au monde entier qui doit porter la responsabilité de la situation. Ils misent aussi sur les Nations unies qui désormais recevront annuellement un rapport de l'évolution de la situation des négociations.

Quant au gouvernement canadien, il est en position d'attente.

Carrières et professions

• Ottawa

Les Franco-Albertains pourront participer à la dictée de Pivot

A.P.F. - La Chaîne éducative TVOntario innove, et invite pour la première fois les écoles secondaires de l'Ontario, de même que les francophones de l'Ouest canadien, à participer aux Championnats du monde d'orthographe de langue française 1990.

D'Ottawa à Vancouver, les francophones et francophiles pourront s'inscrire dans l'une des trois catégories soit: juniors, séniors amateurs et séniors professionnels. Les participants de l'Ontario et de l'Ouest canadien devront faire le test éliminatoire qui paraîtra dans les journaux entre le 1er et le 8 septembre.

Une dictée à choix multiple sera lue le 29 septembre en divers endroits de l'Ontario et de l'Ouest, et servira à déterminer les 15 meilleurs candidats de chaque catégorie dans le cadre des quarts de finale. Il est d'ores et déjà assuré que des représentants de l'Ouest (un pour chacune des trois catégories) participeront ensuite aux demi-finales qui auront lieu au mois d'octobre dans les studios de TVOntario à Toronto. La grande finale mondiale aura lieu à Paris en novembre. Tout comme lors des demi-finales, l'animateur de la série Apostrophes, Bernard Pivot, lira une dictée aux finalistes qui sera retransmise par TVOntario.

Depuis qu'il a organisé les premiers Championnats de France d'orthographe en 1985, Bernard Pivot a fait des adeptes partout à travers le monde. En 1988, 13 pays dont le Canada participaient aux premiers Championnats du monde d'orthographe de langue française. En 1989, pas moins de 46 pays décidaient de relever le défi Pivot. Cette année, 94 pays aussi différents que l'Australie, le Brésil, les États-Unis et l'U.R.S.S. s'affronteront lors de la finale mondiale en novembre. Il faut dire que 120 millions de personnes parlent le français dans le monde et que 200 millions le comprennent.

En Ontario, la dictée de Pivot ne cesse de croître en popularité. L'an dernier, TVOntario a reçu 800 inscriptions à ces championnats. Pour la première fois cette année, 3 500 élèves de 11e et 12e année à travers la province représentant 35 écoles secondaires francophones et 26 écoles d'immersion participent à cette grande compétition.

Les résultats obtenus sont plus qu'encourageants. L'Ontario s'est classée en quatrième place au classement général l'an dernier devant... le Québec qui a terminé au sixième rang. Christophe La Hovary avec une 6e place dans la catégorie junior, Christian De Kimpe avec une 8e place chez les séniors amateurs et Claude Maurel avec une 4e position chez les séniors professionnels, tous de la région d'Ottawa, avaient permis à l'Ontario de faire belle figure lors de ces championnats.

Carrières et professions

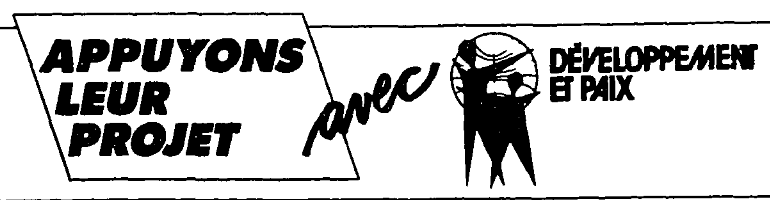
Nécrologie

CYR

Est décédée, à Edmonton, le 8 mai 1990, à l'âge de 86 ans, Mme Henriette Cyr, épouse de feu M. Edward Cyr.

Elle laisse dans le deuil une fille et six fils, Yvonne (Georges) Girard de Calgary, Paul et Mary, Lou et Margaret d'Edmonton, George et Edie de Vancouver, Gilbert, d'Edmonton et Raymond et Ruby de Nouvelle-Écosse; 26 petits-enfants et de nombreux neveux et nièces.

Ses funérailles ont été célébrées le 11 mai à l'église St.John's par le Père Fee Otterson.



RIOPEL

Est décédé à Morinville, le 9 mai à l'âge de 86 ans, M. Léon Riopel époux de Charlotte.

Il laisse dans le deuil sa femme et quatre enfants: Priscilla (John) Scafers de Calihoo, Maurice (Justine) d'Edmonton, Claude (Simone) de Morinville, Alberta et Richard de Morinville; 21 petits-enfants et 19 arrière petits-enfants, une soeur Laura Fortier de nombreux parents et amis.

Ses funérailles ont été célébrées le 11 mai à l'église Saint-Jean-Baptiste par le Père Réal Levasseur.

RIVET

Est décédé le 4 mai dernier à l'âge de 85 ans, M. Louis Albert Rivet d'Edmonton.

Il laisse dans le deuil sa femme Agnès, une fille et deux fils, Debra et son mari Ken Miller, Albert et sa femme Candace, Bernard et sa femme Wanda, tous d'Edmonton; deux petits-enfants Brandon et Tamara; deux frères et une soeur Nap, Charlie et Thérésa.

La célébration des funérailles a eu lieu le mardi 8 mai à l'église St.Andrew's.

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le Musée de Saint-Paul, saison d'été: du 18 mai au 31 août au Centre culturel. Exposition itinérante du «Northern Alberta Railroad du 25 mai au 4 juillet.
8/6

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).
(PJA)

BADMINTON francophone tous les mardis de 19h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée, gratuit. Bienvenue à tous! Info: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267.
3/8

L'École enfantine tiendra une journée «Portes Ouvertes» à l'école Saint-Thomas (8527 - 91e Rue, porte sud) le mercredi 30 mai de 13h à 14h30. Pour de plus amples renseignements, appeler Carole au 434-5767 ou Sylvie au 461-2896.
1/6

L'École enfantine (pré-maternelle) accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements ou pour inscrire votre enfant, appeler Carole au 434-5767 ou Sylvie au 461-2896.
3/8

Tout l'été, Entre Femmes t'invite à venir rencontrer des femmes et des enfants francophones au parc Bonnie Doon (93e Av. - 93e Rue) le jeudi vers 11h30. Viens pique-niquer avec nous!
31/8

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour la construction d'une addition au bâtiment B-199, Camp Wainwright (Alberta).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le MERCREDI 13 juin 1990.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la section des Plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence WR 000 10

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, tél.: (403) 495-3213, seront acceptées jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée.

PROJET

N° 623585
RESOLUTE BAY, T. N-O.
RÉSIDENCES NO 1 ET 3 - REFAIRE L'INTÉRIEUR ET RÉSIDENCE NO 4 - ESPACE POUR RAMPER

Date de fermeture: **le 14 juin 1990**

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada situés à Iqaluit, T. N-O. Yellowknife, T. N.-O. et à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta. On peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association de la construction à Yellowknife, T. N.-O. et à Edmonton Alberta.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.
05/90

La Coop «Le Quartier du Collège» a présentement à louer 1 unité de 2 chambres avec 4 appareils électriques, garage et facilités pour personnes handicapées, 570 $/mois. Contacter Louise au 468-1819.
8/6

Willow Bend Resort, Lac La Nonne, Alberta. Endroit tranquille et idéal pour camping familial les fins de semaine ou pour la saison des vacances. Service de douches. Tél.: 967-5529 ou 458-5011.

EDMONTON

La Coop d'habitation «Le Quartier du Collège» a présentement à louer 1 unité de 2ch. à coucher. Pour informations, contacter Louise au 468-1819.
1/6

Hausser la valeur de votre maison. Pour toute rénovations (en français), communiquer avec Henri. Peinture, sous-sol, joints de plâtre, etc. Laisser votre message au 475-4811.
15/6

CALGARY

ATTENTION

Occasion unique de vous rendre jusqu'à Toronto, Montréal ou Québec en auto en compagnie d'adultes. **2 départs - le 20 et le 30 juin.** Prix à discuter. Tél. **284-3869 ou 255-1570.**



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée.

PROJETS

N° 668645 - POUR LE SERVICE CANADIEN DES PARCS PARC NATIONAL LACS WATERTON, ALBERTA INSTALLATION DE PANNEAUX INDICATEURS

Date de fermeture: **le 5 juin 1990**

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada situés à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta; suite 632, Édifice Harry Hays, 220 - 4e Avenue, S.E., Calgary, Alberta. On peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton, Calgary et Lethbridge, Alberta.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée.

PROJET

N° 668826 - POUR LE SERVICE CANADIEN DES PARCS PARC NATIONAL DE BANFF, ALBERTA TERRASSEMENT, PAVAGE ET GABIONS DU KM 032 AU KM 7.60

Date de fermeture: **le 31 mai 1990**

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada situés à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta; suite 632, Édifice Harry Hays, 220 - 4e Avenue, S.E., Calgary, Alberta; et au 1166 rue Alberni, Vancouver, C.-B. On peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association des constructeurs de routes de l'Alberta, situés à Edmonton, Alberta et à l'Association des constructeurs de routes de la C.-B. situés à Richmond, C.-B.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada

La Cour suprême donne raison à l'A.F.C.S.O.

par HUGUETTE BURROUGHS

À compter de 1991, l'élection des conseillers scolaires de langues française en Ontario sera proportionnelle au nombre d'élèves inscrits dans les écoles françaises et non au nombre de contribuables identifiés comme francophones dans une région scolaire donnée.

La Cour suprême de l'Ontario en a décidé ainsi en approuvant l'entente à l'amiable intervenue entre le gouvernement ontarien et l'Association française des conseillers scolaires de l'Ontario (A.C.F.C.S.O.).

PORTÉE DE LA DÉCISION

Selon les propos de l'avocat de l'A.F.C.S.O. Me. Paul Rouleau de Toronto, sur les ondes de Radio Canada, tous les conseils qui ont des sections de langue française de plus de trois conseillers scolaires verront s'accroître leur nombre de conseillers.

Selon Me Rouleau, cette décision ramène la loi à ce qu'elle était auparavant et la rend comme l'A.F.C.S.O. la revendique auprès du gouvernement depuis déjà cinq ans.

Me Rouleau a confirmé que c'est la récente décision de la Cour suprême du Canada qui a forcé la main du gouvernement dans ce dossier. «Nous étions prêts à aller au procès et le gouvernement tenait à ne pas changer son système», de dire Me Rouleau, «mais-là, la décision de la Cour suprême du Canada était très forte et je pense que c'est ça qui a débloqué le tout», a-t-il ajouté.

«TOUT N'EST PAS REGLÉ»

Selon Me Rouleau, cette victoire ne veut pas dire que tout est réglé pour autant.

Selon lui, il se pose encore trois grandes questions:

1. Quel sera le système de représentation? Selon lui, la déclaration de mardi n'impose pas un système spécifique. La province doit maintenant réétudier tout le dossier et déterminer comment elle entend refaire le système pour 1991.

2. La seconde considération est d'ordre financier. Elle a trait au mode de répartition des taxes scolaires à l'intérieur du Conseil d'Ottawa-Carleton, une répartition basée sur l'énumération. Selon Me Rouleau, la distribution des taxes scolaires, particulièrement à l'intérieur d'un conseil homogène, comporte un potentiel de dispute et doit être précisé.

3. Le troisième élément est celui de la répartition des pouvoirs prévue par la Loi 75. Me Rouleau soutient que l'A.F.C.S.O. revendique que ce partage des sphères de compétence est tout à fait contraire (ou en grande partie du moins) à l'article 23 de la Charte et aux décisions de la Cour suprême du Canada. Selon lui, l'A.F.C.S.O. veut maintenant que cette loi soit amendée pour donner justice aux francophones en leur confirmant le droit de gérer leur personnel, leur budget et leurs écoles.

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 28 MAI 1990

CS	SD	TITRE	INTERPRÈTE
1	8	Sur ta musique	Mario Pelchat
2	1	Miss monde pleure	Les Innocents
3	4	Déranger	Joe Bocan
4	6	Sentiers secrets	Richard Séguin
5	5	Parfums du passé	Les B.B.
6	-	Rage	Laurence Jalbert
7	-	S.O.S.	Les Parfaits Salauds
8	2	Et même	Nicolas Peyrac
9	9	Les sentiments	Shona
10	-	Aime-moi	Mario Trudel

CS: cette semaine SD: semaine dernière

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.



CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 27 mai au 2 juin 1990

SAMEDI

17h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
17h10 VIRAGES
18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h30 SAMEDI DE RIRE
21h30 LA BANDE DES SIX
22h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h50 LES NOUVELLES DU SPORT
23h10 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23h20 TÉLÉ-SÉLECTION: Malice au pays des merveilles

DIMANCHE

17h00 SECOND REGARD
18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
18h05 DÉCOUVERTE
19h00 MITSOU
20h00 LES BEAUX DIMANCHES: Les grandes familles
21h35 LES BEAUX DIMANCHES: Par lui-même: Paul Buisonneau par Paul Buisonneau
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 SCULLY RENCONTRE
23h00 LES NOUVELLES DU SPORT
23h20 CINÉ-CLUB: L'étrange monsieur Victor

LUNDI

17h00 LA BELLE ANGLAISE
18h00 CE SOIR
18h30 DÉCOUVERTE
19h00 POIVRE ET SEL
19h30 DESJARDINS D'AUJOUD'HUI
20h00 À COMMUNIQUER
21h00 SPÉCIAUX CULTURELS: Le sida faut que je t'en parle
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
22h40 CINÉMA: Les trois valses

MARDI

17h00 CE SOIR
17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h00 LA BELLE ANGLAISE
21h00 GÉNIES EN HERBE
21h30 SUR LE VIF
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 CINÉMA: Folies bourgeoises

MERCREDI

17h00 LA BELLE ANGLAISE
18h00 CE SOIR
18h30 AUJOURD'HUI EN FRANCE
19h00 BOUFFÉE DE SANTÉ
19h30 COMMENT ÇA VA
20h00 HOOVER CONTRE LES KENNEDY
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 CINÉMA: Sherlock Holmes contre Jack L'éventreur

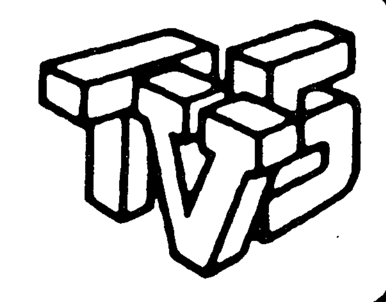
JEUDI

17h00 LA BELLE ANGLAISE
18h00 CE SOIR
18h30 AUJOUD'HUI EN FRANCE
19h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
19h30 À COMMUNIQUER
20h00 HOOVER CONTRE KENNEDY
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 CINÉMA: Une romance cruelle

VENDREDI

17h00 LA BELLE ANGLAISE
18h00 CE SOIR
18h30 AUJOURD'HUI EN FRANCE
19h00 L'HEURE DISNEY
20h00 LES GRANDS FILMS: Perdus en mer
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 CINÉMA: Sanglantes confessions

La télévision internationale de langue française



Semaine du 27 mai au 2 juin 1990

SAMEDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 PARCOURS
18h30 SACRÉE SOIRÉE
19h30 SANTÉ VISIONS
20h00 C'ÉTAIT COMMENT DÉJÀ?
21h30 MUSIQUE CLASSIQUE
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 PARCOURS
23h30 SACRÉE SOIRÉE
24h30 SANTÉ VISIONS
01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 OBJECTIFS SCIENCES
18h00 APOSTROPHES
19h15 LATITUDES
20h15 CARNETS DE ROUTE
21h10 HOTEL
21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 OBJECTIFS SCIENCES
22h45 APOSTROPHES
24h00 LATITUDES
24h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 7 SUR 7
19h00 THALASSA
20h00 CAMÉRA 2
21h00 SANS DÉTOUR
21h30 SCULLY RENCONTRE
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 L'INFO-5
23h00 7 SUR 7
24h00 THALASSA
01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 AVENTURES VOYAGES
18h30 OBJECTIF SCIENCES
19h00 MILLE BRAVO
20h00 PAPIER GLACÉ
20h30 LES 90 RUGISSANTS
21h30 AUTANT SAVOIR
21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h20 L'INFO-5
22h50 AVENTURES VOYAGES
23h20 OBJECTIF SCIENCES
23h50 MILLE BRAVO
24h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 AU NOM DE LA LOI
19h00 LÉGENDES INDIENNES
19h30 TÉLÉOBJECTIF
20h30 MONTAGNE
21h00 FUSIONS
21h30 LIVRES PROPOS
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 L'INFO-5 (2e édition)
23h00 AU NOM DE LA LOI
24h00 LÉGENDES INDIENNES
24h30 TÉLÉOBJECTIF
01h20 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 EX LIBRIS
19h00 AVIS DE RECHERCHE
20h30 TÉLÉOBJECTIF
21h30 OBJECTIF ÉCO
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 L'INFO-5 (2e édition)
23h00 EX LIBRIS
24h00 AVIS DE RECHERCHE
01h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 TELL QUEL
18h30 TÉLÉSCOPE
19h00 BÉJART IMPRESSIONS...
20h00 RENCONTRES AVEC...
20h30 FRUITS DE LA PASSION
21h30 CARGO DE NUIT
22h10 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1

Consultations...

(suite de la page 3)

nauté francophone mais sans en faire des centres culturels (recommandations 5 et 6).

Un point qui divise un peu les communautés est de savoir si ce sont les parents, seuls ou la communauté qui devraient négocier le modèle de gestion et l'administrer (recommandation 12).

Le seul point en litige demeure la question confessionnelle qui pose des problèmes à Edmonton alors qu'un groupe assez nombreux réclame une école française non-catholique. Les deux groupes s'entendent pour avoir des écoles séparées mais avec un seul groupe administratif.

Le problème est de savoir s'il devrait y avoir une commission scolaire française avec deux secteurs ou deux commissions scolaires ou une autre formule. Certains craignent qu'il serait trop difficile et trop coûteux de justifier deux commissions scolaires pour la région d'Edmonton. Certains tenants de l'école catholique craignent au contraire que d'avoir une seule commission scolaire poserait trop de problèmes administratifs et légaux. La Cour suprême, a dit Paul Dubé de l'Association Georges et Julia Bugnet, a conclu que le choix revenait aux francophones mais qu'il était préférable de s'unir.



En petits groupes, les participants à la rencontre du 9 mai à Edmonton ont discuté en profondeur des recommandations des consultants ce qui a donné, à quelques occasions des débats animés.
(Photo Jacques Beaupré)

terme. De plus, tant les parents que l'A.C.F.A. se sont déjà inspirés de cette consultation pour présenter leurs positions au ministre.

Après l'étude du rapport préliminaire, qui fait suite à la première tournée de janvier et février derniers, les parents insistent pour que les programmes qui seront utilisés dans les écoles françaises reflètent la culture et les besoins des Franco-Albertains (recommandations 2, 3, 8 et 9). Ils appuient l'idée que ces écoles aient des liens étroits avec la communauté.

CHEZ-VOUS À L'A.C.F.A.

La rubrique Chez vous à l'A.C.F.A. paraît une fois par mois et a pour objectif de vous renseigner sur les activités du personnel et de l'exécutif du Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.

Madame France Levasseur-Ouimet et M. Georges Arès se sont rendus à Ottawa pour rencontrer le Secrétaire d'État monsieur Gerry Weiner, le ministre des relations fédérales provinciales, M. Lowell Murray, le ministre responsable de la francophonie, M. Lucien Bouchard, M. Léo Duguay du cabinet de M. Joe Clark, M. Benoît Arseneault du cabinet de Marcel Masse, M. Jean-Robert Gauthier, critique libéral en matière de langues officielles et Mme Audrey McLaughlin, chef du parti néo-démocrate. Ces rencontres portaient sur l'entente Canada-communauté.

Madame Levasseur-Ouimet a également été interviewée par les médias sur les déclarations de M. Van der Zalm sur la Loi 178, le recul du gouvernement de la Saskatchewan dans la question de la gestion scolaire, etc.

Mme Levasseur-Ouimet a commencé ses rencontres de consultations sur le multiculturalisme. Elle a rencontré Mme Doris Ronnenberg du Native Council of Alberta pour obtenir ses commentaires sur notre politique sur le multiculturalisme.

Mme Suzanne Thibodeau travaille avec Mme Bergeron au dossier Femmes. Elle a assisté à la rencontre sur la reconnaissance des acquis et à l'assemblée annuelle de Lethbridge.

M. Denis Vincent est allé à Calgary assister à l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. Il s'intéresse à tout le dossier de l'Accord du lac Meech.

Mme Lydia Roy oeuvre particulièrement dans le dossier du multiculturalisme où elle est très active. Mme Roy s'occupe aussi du dossier culturel.

M. Georges Arès est devenu le nouveau directeur général de l'A.C.F.A. Il a rencontré le Secrétariat d'État en ce qui concerne le financement de l'A.C.F.A. Il a préparé le budget, le Conseil général. Il s'est également rendu à Calgary rencontrer le Secrétaire d'État, M. Gerry Weiner en compagnie de représentants de Francophonie jeunesse de l'Alberta (F.J.A.) et de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (F.P.F.A.).

M. Arès et M. Yves Caron se sont entretenus avec M. Jim Edwards, pour discuter de la situation de l'Agence Détour.

M. Yves Caron, directeur du développement culturel, en plus de travailler sur le financement de l'agence Détour, siège sur le comité de la Fête franco-albertaine. Il s'occupe aussi du Gala provincial de la chanson qui se déroulera au début de juin. Il a écrit une demande de subvention pour les Centres culturels et a négocié une entente pour Crystal Plamondon avec le Festival western de Saint-Tite au Québec.

M. Jean-Claude Giguère, directeur du bureau de l'Éducation, est allé à Ottawa pour participer à un colloque de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa sur les répercussions du jugement de la cause Bugnet-Mahé. Il en a profité pour visiter le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.

M. Giguère siège en tant qu'aviseur au comité conjoint du collège communautaire de l'Alberta. Il s'est rendu à Legal, Bonnyville, Rivière-la-Paix dans le cadre des rencontres sur la gestion scolaire.

Mme Fernande Bergeron, directrice du développement communautaire a recueilli les projets spéciaux issus des régionales. Elles s'est rendue à Centralta et à Rivière-la-Paix pour rencontrer les nouveaux élus. Elle a organisé la conférence téléphonique mensuelle des agents de développement.

Mme Bergeron est allé à Calgary pour rencontrer des représentants du Glenbow Museum, de l'Alberta Historical Resources Foundation pour le projet historique.

Mme Bergeron a également rencontré Mme Madeleine Huot qui désire promouvoir un regroupement francophone des gens d'âge d'or à Calgary. La directrice du développement communautaire a aussi organisé une réunion avec M. Denis Moreau du programme Nouveaux Horizons.

Elle a rencontré des groupes de francophones à Donnelly et Marie-Reine en compagnie de Mme Normande Bouchard. Elle a aussi reçu les certificats de félicitations du programme visibilité.

Mme Lyne Lemieux et M. Arès a rencontré Mme Ronnenberg en compagnie de Mme Levasseur-Ouimet. Elle travaille présentement à organiser une rencontre de la Coalition contre le racisme pour la mi-juin. Elle s'est rendue en compagnie de M. Arès rencontrer M. Jean Chrétien à Edmonton afin de lui remettre une lettre demandant une rencontre officielle avec l'A.C.F.A. Mme Lemieux était aussi responsable de l'organisation des rencontres à Ottawa.

Mme Lemieux fait présentement une remise à jour des contacts avec les médias afin de produire une nouvelle liste de numéros de télécopieurs pour les régionales.

Mme Lemieux rédige également un rapport intérimaire sur le multiculturalisme. Elle a rédigé deux communiqués de presse et travaille au dossier des communications.

Le 9-1-1 en anglais

IMPRESSIONNANT

Traduction LE DEVOIR

RÉCEMMENT, nous avons eu une urgence à la maison et j'ai composé le 911. On a répondu à mon appel immédiatement, on m'a dit quoi faire et, en moins de trois minutes, une ambulance était à la porte. Je ne peux pas dire à quel point j'ai été soulagée, rassurée et impressionnée par l'efficacité, la compétence et la bienveillance de ces gens qui sont arrivés et ont pris la situation en main.

La personne qui a répondu à mon appel téléphonique m'a demandé quelques questions pertinentes et m'a donné des instructions très explicites qui m'ont été transmises sur un ton clair et rassurant. Les deux médecins qui sont arrivés avec l'ambulance ont pris la relève immédiatement et, avec la collaboration des ambulanciers, toute l'information adéquate a été reçue et enregistrée. Le patient a été traité avec la plus grande qualité de soin et de compassion professionnelle et on m'a accordé la plus grande compréhension et le plus grand respect.

La personne qui m'a répondu au téléphone était francophone, comme les deux ambulanciers et les deux médecins. Toutes ces personnes m'ont parlé en anglais. Même si je parle un peu français, je suis certaine qu'en un moment pareil, je n'aurais pu comprendre aucune information ni été capable de communiquer de façon cohérente dans une autre langue que la mienne. Je suis certaine qu'il s'agit là d'une réaction naturelle.

La question qui continue de me hanter est de savoir si les francophones des autres provinces dans notre pays bilingue sont aussi privilégiés que nous le sommes au Québec. C'est souvent dans une situation d'urgence que l'on réalise vraiment à quel point l'on est choyé. Je crois que ce serait un bon exercice pour tous les Canadiens de se mettre dans une situation d'urgence fictive et de remettre en question certaines choses, particulièrement pour les gens des autres provinces. Peuvent-ils être certains que les francophones qui vivent dans leur province, ou qui la visiteraient, auraient droit aux mêmes services que ceux auxquels les anglophones ont droit au Québec?

C'est un malentendu de croire que Français et Anglais ne vivent pas en harmonie en cette province. C'est l'ingérence des politiciens et une image médiatique négative qui sont responsables de la tourmente.

— **JOYCE D. SCHOLEFIELD**
Montréal, le 16 avril.